



*EX LIBRIS*  
*WALTER MUIR*  
*WHITEHILL JUNIOR*  
*DONATED BY*  
*MRS. W. M. WHITEHILL*  
*1979*









LA  
CATHÉDRALE ROMANE  
D'ORLÉANS

D'APRÈS LES FOUILLES DE 1890

ET

DES DESSINS INÉDITS

PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

Directeur de la Société française d'archéologie

ET

EUGÈNE JARRY

Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais



ORLÉANS  
LIBRAIRIE H. HERLUISON  
MARCEL MARRON, SUCCESSEUR  
17, RUE JEANNE-D'ARC

1904



LA CATHÉDRALE ROMANE  
D'ORLÉANS

---

ORLÉANS. — IMPRIMERIE PAUL PIGELET, 8, RUE SAINT-ÉTIENNE.

---

LA  
CATHÉDRALE ROMANE  
D'ORLÉANS

D'APRÈS LES FOUILLES DE 1890

ET

DES DESSINS INÉDITS

PAR

EUGÈNE LEFÈVRE - PONTALIS

Directeur de la Société française d'archéologie

ET

EUGÈNE JARRY

Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais



ORLÉANS  
LIBRAIRIE H. HERLUISON  
MARCEL MARRON, Successeur  
17 RUE JEANNE-D'ARC

1904

---

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS

---

LA

# CATHÉDRALE ROMANE

D'ORLÉANS

Par MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS & Eugène JARRY

---

L'exploration méthodique du sous-sol des cathédrales est toujours féconde en résultats, mais elle est difficile à concilier avec les nécessités du culte. J'ai pu l'entreprendre à Chartres grâce à l'obligeance de M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, et M. de Farcy a obtenu également l'autorisation de fouiller le transept et le chœur de Saint-Maurice d'Angers en 1902. Partout ailleurs, les archéologues ont dû se contenter de profiter de l'établissement des calorifères pour examiner les substructions découvertes au hasard de la direction des tranchées, comme à Saint-Ouen de Rouen, à Evreux, à Senlis et à Autun. Il en a été de même à Orléans.

Dans le cours de l'année 1889, le conseil de fabrique de la cathédrale avait décidé de remplacer l'ancien système de chauffage par un calorifère, mais la longueur des formalités administratives ne permit pas de commencer les fouilles avant le mois de décembre. La pose du dallage fut terminée quelques jours avant les fêtes de Pâques 1890. La chambre de chauffe se trouve sous le croisillon nord et le conduit de la prise d'air, qui part du bas de la nef, vient aboutir au milieu du chœur.

La saison d'hiver était peu favorable aux recherches archéologiques, mais ces études furent surtout entravées par les ordres sévères qui interdisaient l'entrée du chantier masqué

par de solides palissades. J'ai le devoir de laisser ici la parole au regretté Louis Jarry qui avait écrit les premières pages de la communication qu'il se proposait de faire à ce sujet. Je tiens à rendre hommage à sa persévérance et à remercier cordialement son fils d'avoir bien voulu me communiquer ses notes et les relevés de M. l'architecte Dusserre, en collaborant à la rédaction de cet article.

« Par une rigueur inexplicable, dit-il, que l'on doit à jamais  
« regretter et qui s'est rarement relâchée, les ouvriers écar-  
« tèrent systématiquement les hommes d'étude attirés par  
« une curiosité légitime et par le seul désir de suivre les  
« découvertes au profit de l'histoire. Je fus réduit à profiter  
« des jours et des heures où l'église était presque déserte et  
« le chantier abandonné pour prendre les mesures et faire sur  
« place les constatations indispensables. »

### La Cathédrale romane d'après les textes.

Avant de décrire les substructions trouvées dans les fouilles, il est nécessaire d'étudier les textes qui se rapportent aux cathédrales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle et aux origines de la basilique de Sainte-Croix. Ces textes très connus sont d'ailleurs en petit nombre. Je vais les passer en revue rapidement.

Sans même effleurer la question épineuse des origines des églises de la Gaule celtique, on peut faire observer que la Passion de saint Savinien et de saint Potentien, seul texte qui mentionne une première cathédrale fondée à Orléans sous le vocable de Saint-Etienne (1), fut composée par un moine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens au XI<sup>e</sup> siècle (2). C'est un texte de seconde main dont le fond est difficile à critiquer, mais l'auteur a soigneusement recueilli les traditions locales. Il ne saurait être douteux que les évêques d'Orléans, prédécesseurs

(1) « Cumque jam ibi esset credentium numerus innumerabilis, illic in memoriam prothomartiris Stephani ecclesiam Domino consecraverunt ». — Hénault (l'abbé). *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, etc. 1884, p. 246.

(2) Cf. DUCHESNE (l'abbé). *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 396.

de saint Euverte, aient officié dans une église cathédrale ; si l'on ignore la suite de ces évêques, deux sont certainement historiques : Diopet ou Declopet, présent au concile de Sardique (343), et Désinien. Les usages des premiers siècles sont très favorables à l'hypothèse du vocable de Saint-Etienne, premier martyr. Le texte d'Helgaud, cité un peu plus bas, et qui dénomme Sainte-Croix « senior ecclesia », ne peut être invoqué contre cette hypothèse ; « senior » est pris ici dans un sens de prééminence, et le cas n'est pas unique de ce terme employé avec la signification de cathédrale (1). De plus, il paraît certain que Sainte-Croix fut bâtie par saint Euverte en place neuve. Par conséquent, il y eut une autre cathédrale avant Sainte-Croix, probablement appelée Saint-Etienne, mais il n'en reste aucune trace (2).

La première cathédrale de Sainte-Croix doit son existence à saint Euverte. C'est lui qui la fit construire et la consacra, la chose n'est pas douteuse (3). La *Vita S. Evurtii* (4) raconte cette fondation dans les termes suivants : « *Ædificatur ecclesia, secundum principis devotionem* (5), *fundata*

(1) DU CANGE, verbo *Ecclesia senior*.

(2) Avec l'obligeant concours de MM. Jacob et Pigelet, j'ai pu visiter les sous-sols correspondant à l'ancienne église Saint-Etienne dont trois arcades du XVI<sup>e</sup> siècle sont encore intactes. Sauf des portions du mur d'enceinte en appareil romain, tel qu'on le retrouve à la base de notre Tour Blanche, et des voûtes en coupole qui se rattachaient aux tours de l'enceinte du moyen âge, rien ne trahit une antiquité certaine et encore moins l'existence d'une église primitive.

(3) *Vita S. Evurtii* (Bollandistes, t. 43, septembre III, pp. 52-58). — Helgaud (*Hist. des Gaules*, t. X, p. 105 : « *In seniori ecclesia Aurelianensis civitatis quam sanctus Evertius per Dei dexteram fundavit et more ecclesiastico benedixit in sanctæ et vivificæ crucis honore...* »). — Adrevald. *Miracula S. Benedicti* (éd. de Certain), p. 72. Texte cité plus bas.

(4) P. 56.

(5) Cette incise est une allusion aux ordres qu'aurait donnés l'empereur Constantin (lisez Constance) pour la construction de l'église : « ... ipsam vero ecclesiam jubemus in longum extendi cubitis centum septuaginta, et in latitudinem cubitis quadraginta duobus, et in modum crucis fabricari... Jubemus deinde altaria tria habeat et illud quod fuerit interjectum gloriosissimæ crucis lignum habeat, per quod est universus mundus salvatus... Sed et illud nostræ serenitati placet, ut arcibus sex extendatur, tribus a dextra parte et tribus a sinistra, et sic per eorum involutionem una videatur esse ecclesia ». L'empereur y joignit le don de sept calices et sept patènes d'or et la remise du cens

tanta celeritate ut transactis tribus annis quinto nonas maias dedicatio ejus fieret, sicut est celebratio ligni crucis inventæ in mundo certis partibus generalis ».

Ce n'est pas le lieu d'examiner à fond cette *Vita*, si décriée, mais dont l'allure, l'antiquité certaine — car les plus exigeants ne peuvent la repousser plus tard que le VIII<sup>e</sup> siècle — et, à mon avis, les exactes déductions d'un critique érudit (1) ne permettent pas de négliger le témoignage.

Un trésor, trouvé en creusant les fondations, fut porté à Rome, par ordre de saint Euverte, et offert à l'empereur par l'archidiacre Mansuetus. Constance (2) accorda, outre le trésor et des présents, une somme d'argent et une exemption d'impôts de trois années. A la messe de translation des reliques, un prodige attesté par tous les historiens et par toutes les traditions de l'Église d'Orléans s'accomplit (3). Une main

pendant trois années. Les Bollandistes crient à l'invraisemblance pour ce dernier don et la présence de trois autels. Or, il paraît prouvé que, dès Constantin, la pluralité des autels était admise ; d'autre part, l'exemption de cens paraît bien naturelle.

Quant aux détails sur l'église, nous ne saurons jamais si quelques données sérieuses n'ont pas été mises par l'écrivain dans la bouche de l'empereur. Chose curieuse, — mais dont j'aurai garde de tirer aucune conclusion, — la largeur de nef de l'église retrouvée en 1839 est de 18 mètres 35 hors œuvre ; et 42 coudées romaines font environ 18 mètres 66.

(1) CUISSARD. *Les premiers évêques d'Orléans, passim*. — Le système de M. Cuissard, loin de le montrer « dans un embarras inextricable » (Duchesne. *Les fastes épiscopaux*, t. II, p. 454), paraît apporter de la lumière en ces questions ardues. Notons que M. Cuissard place, par exemple, l'élévation de saint Euverte en 355 ; qu'après l'anniversaire de ce jour (*Vita*, p. 55), c'est-à-dire en 356, est marquée la première idée de la construction de Sainte-Croix ; puis saint Euverte, les fondations creusées, envoie son archidiacre à Rome ; or, l'année 357 est la seule où Constance parut à Rome pour son triomphe.

(2) M. Cuissard (*op.cit.*) a démontré après nos historiens les plus anciens (La Saussaye, pp. 51-73), que ces choses se passèrent sous Constance et non sous Constantin. Il a prouvé (p. 169) que même la présence dans les bréviaires d'Orléans des offices de S. Constantin et Ste Hélène n'étaient pas une preuve puisqu'ils ne sont pas spéciaux à Orléans, et qu'en outre l'office de S. Constantin ne présente aucune allusion à la fondation de Sainte-Croix.

La seule dédicace de la cathédrale d'Orléans à la Croix suffit, à mon sens, à justifier l'insertion dans nos bréviaires de l'office des « inventeurs » de la sainte Croix et leur représentation sur le sceau du chapitre.

(3) Un grand nombre de chartes et de chroniques ont été citées à ce sujet par La Saussaye (*Annales Ecclesie Aurelianensis*. Paris. Dumont, 1615), pp. 9-14.

blanche comme la neige parut au dessus de la tête du prélat et traça sur les oblations trois signes de croix.

Saint Aignan, successeur de saint Euverte (1), voulut accroître la magnificence de Sainte-Croix : « cui visum est, pro tanta fabrica decore, tectis depositis fabricam ipsam altius sublimare (2) ». La chose était facile dans cette basilique évidemment non voûtée. L'architecte chargé de ce travail se nommait Mellius ou Hiellio, suivant les légons.

Voilà le peu que nous savons de la première cathédrale de Sainte Croix jusqu'aux incendies des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles. On ignore, en effet, si elle eut à souffrir particulièrement des catastrophes précédentes : sac de la fin du v<sup>e</sup> siècle (3), incendie de 580 (4).

Les *Annales de Saint Bertin* mentionnent trois prises d'Orléans au cours du ix<sup>e</sup> siècle (5) : par les Danois le 18 avril 856 (6), par les Normands en 865 (7), et une seconde

(1) Mort, suivant les conclusions motivées de M. Cuissard (p. 253), le 7 septembre 385.

(2) *Vita S. Aniani* (éd. Cuissard, *ibid.*, p. 284).

(3) « Hildericus rex Francorum Aurelianis urbem devastat ». Sigebert de Gembloux (*Historiens des Gaules*, III, 336).

(4) « Anno V<sup>o</sup> Childeberti..... Aurelianis civitas gravi incendio conflagravit, n tantum ut ditioribus nihil penitus remaneret : et si aliquis ab igne quicquam eripuit, ab insistentibus furibus est direptum ». — Grégoire de Tours (éd. Soc. Hist. de France) II, 336. — Aimoin (*Hist. des Gaules*, III, 83). — Chronique de S. Denis (*ibid.*, 227).

(5) Avant 856, plusieurs chroniques citent une prise d'Orléans par les Normands : — en 841 « Andecavensium, Turonensium perinde et Aurelianensium civitates pessum tantur ». Thibaud de Bezoux (xiii<sup>e</sup> siècle) et Chronique de S. Bénigne de Dijon d'après l'*Historia Translationis S. Filiberti* (*Hist. des Gaules*, VII, 229, 343) : — après 845, dit la *Chronica Fratris Ricardi* (*ibid.*, 258) ; — après juin 846, selon Adhémar de Chabanes (*ibid.*, 226).

En 850, ils incendièrent Blois ayant pour objectif Orléans, mais redescendirent la Loire devant les préparatifs de défense des évêques Agius d'Orléans et Burchart de Chartres (Ann. de S. Bertin, *ibid.*, 70).

(6) « Pirate Danorum XIV kalendas maii civitatem Aurelianis adeunt, prædantur et impune revertuntur ». *Ibid.*, 71.

(7) « Interea Nortmanni residentes in Ligeri, cum maximo impetu, faciente divino iudicio secundo vento, per eundem fluvium usque ad monasterium S. Benedicti, quod Floriacus dicitur, navigant, et item monasterium incendunt, et in redeundo Aurelianis civitatem et monasteria ibidem et circumvicina consistentia igne cremant, præter ecclesiam S. Crucis quam flamma cum inde multum laboratum a Nortmannis fuerit, vorare non potuit. » *Ibid.*, 89

fois par les Normands pendant le carême de 868 (1). A la première date, la ville fut seulement pillée; en 865, elle fut brûlée complètement, sauf la cathédrale, grâce à de dévoués défenseurs et en dépit de l'acharnement des envahisseurs. En 868, c'est un pillage hâtif.

La cathédrale d'Orléans, d'après les *Annales de Saint-Berlin*, et aussi les *Miracles de saint Benoît* (2), aurait donc été épargnée en 865, mais une charte de Carloman, du 11 août 883, contredit absolument cette version; il y est écrit par deux fois que Sainte-Croix fut « concremata » (3). Or, ces textes ne peuvent se rapporter à aucun autre incendie connu qu'à celui de 865; sont-ils donc impossibles à concilier? ou leur contradiction apparente avec un texte officiel n'invite-t-elle pas à serrer de plus près le sens du témoignage des chroniques? A mon avis — et c'est l'explication donnée par M. le chanoine Cochard (4) — la toiture seule fut consumée complètement, « concremata »; mais les épaisses murailles

(1) « Nortmanni vero, per Ligerim ascendentes, Aurelianis perveniunt et, accepta præda, impune ad suum diversorium redeunt ». *Ibid.*, 98.

(2) « Aurelianis perveniunt captamque urbem auro distrahunt, Agio tunc temporis præfate urbis præsulatum gerente », — c'est le pillage de 856; — « sicque ad tempus recedentes, secundo adventu prædictam civitatem combustione dissipant, matre duntaxat ecclesia quæ in honore S. Crucis, jubente Constantino Augusto, a beato præsule Euvèrtio sacrata erat, studio bonorum hominum remanente ». Et plus loin : « Interea Nortmanni, ut supra paucis prælibavimus, secunda irruptione Aurelianos aggressi urbem combustione concremant ». (Ed. de Certain. Soc. de l'Hist. de France, pp. 72-75).

Les miracles de saint Mesmin disent, à leur tour : «... Agio episcopo, sub quo civitas Aurelianensis, semel distrecta, secundo incensa est... » *Hist. des Gaules*, VII, 373).

(3) C'est une confirmation de possessions pour suppléer à la destruction des titres. L'évêque d'Orléans Gautier, admis en présence du roi, « significavit ecclesiam sibi divinitus commissam quondam privilegia sive præcepta in eligendis sibi pontificibus tam auctoritate apostolica quamque patrum nostrorum confirmatione habuisse firmata, quod lamentabili Normannorum persecutione cum multis aliis ejusdem ecclesiæ librorum ac testamentorum copiis concrematione deperisse incendii, non solum veridicorum fidelium nostrorum testatur relatio, verum etiam ipsius matris ecclesiæ basilica, a supradictis regni persecutoribus concremata, certissimis prætendit indiciis. His igitur venerabilis episcopus Gauterius anxius, considerans suis diebus memorata instanti persecutione et ecclesiam concrematam... » — *Hist. des Gaules*, IX, p. 431.

(4) *La cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, 1890, p. 7.

restèrent debout — « ecclesia remanente ». — Il ne faut pas s'étonner que la flamme, malgré les efforts des Normands, n'ait pu en avoir raison.

Nous arrivons au terrible incendie de 989 qui détruisit de fond en comble la cathédrale, les églises et toutes les maisons de la ville. Quelques historiens d'Orléans en ont fixé la date à l'année 999, mais le témoignage de Raoul Glaber est trop précis pour laisser le moindre doute à cet égard. Après avoir raconté qu'en 988, un loup serait venu sonner la cloche de la cathédrale de Sainte-Croix, en tirant la corde avec ses dents, l'auteur qui ne manquait jamais d'enregistrer un funeste présage, comme celui-ci, emploie les termes de *sequenti anno*, en parlant de l'incendie (1). Notre confrère, M. Maurice Prou, qui a publié une nouvelle édition de ses œuvres, n'hésite pas à rapporter ce sinistre à la date de 989.

Raoul Glaber ajoute que l'incendie eut lieu du temps d'Arnoul II, qui occupa le siège d'Orléans de 987 à 1003. Cet évêque s'empressa de relever la cathédrale de ses ruines. Un jour, où les ouvriers faisaient des sondages pour se rendre compte de la nature du terrain avant d'établir les fondations, ils trouvèrent un trésor de grande valeur. Ils le portèrent aussitôt à l'évêque, en s'imaginant que ces pièces d'or suffiraient à couvrir les dépenses de la reconstruction de Sainte-Croix. Arnoul donna l'ordre d'employer la somme intégralement aux travaux de l'édifice et les fidèles furent portés à croire que le trésor avait été enfoui par saint Euvverte (2).

(1) « *Sequenti vero anno tota illius civitatis humana habitatio cum domibus ecclesiarum terribiliter igne cremata est* » — *Historie*, l. II, chap. 4. Edition Prou, p. 35.

(2) « *Arnulfus . cepit domum majoris ecclesie que olim dicata fuerat in Christi Crucis honore jugiter a fundamentis reedificare... Contigit igitur quadam die, dum cementarii fundamina basilice locaturi soliditatem perscrutarentur ipsius telluris, ut repperirent copiosa auri pondera, que scilicet ad totius, quamvis magne, basilice fabricam reformandam certissime crederentur sufficere. Suscipientes ergo qui fortuito invenerant aurum ex integro episcopo detulerunt. Ipse vero omnipotenti Deo pro collato sibi munere gratias agens, ac suscipiens illud, custodibus operis tradidit totumque fideliter in opus ejusdem ecclesie expendi jussit. Fertur namque quod etiam illud aurum sollertia beati Evertii... hujus restorationis gratia fuisset reconditum... Sicque preterea factum est ut domus ecclesie, videlicet sedis pontificalis, priore elegantior reformaretur ». Raoul Glaber. *Historie*, l. II, chap. 5. Edition Prou, p. 36.*

Après la mort de Foulques, successeur d'Arnoul, vers 1010, le clerc Odolric disputa le siège épiscopal à Thierry II. La ville d'Orléans fut le théâtre de tels scandales que le pape excommunia ses habitants ; mais le roi Robert voulait néanmoins y réunir un concile. Fulbert, évêque de Chartres, le dissuada de ce projet dans une lettre écrite vers 1010 (1), suivant l'opinion de M. Pfister (2), où il mentionne un nouvel incendie. Les dégâts qui avaient pu être occasionnés à la cathédrale par ce sinistre étaient certainement réparés vers 1016, quand Fulbert vint assister à la consécration de Thierry avec Léothéric, archevêque de Sens, car le clerc Odolric envahit l'édifice avec une troupe de gens armés pour empêcher le clergé de continuer la cérémonie (3).

La cathédrale romane d'Orléans, commencée après l'incendie de 989, avait été remaniée et sans doute achevée dans le cours du XI<sup>e</sup> siècle, mais la façade qui fut démolie en 1726 ne pouvait pas être antérieure au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent d'anciennes gravures du plus haut intérêt. Le chœur menaçait ruine en 1278 (4), et le chapitre de Sainte-Croix avait pris le parti de la rebâtir quand le côté nord du chevet s'éroula vers 1286 (5). Le 11 septembre 1287, l'évêque

(1) « Sed audito quod Aureliana civitas sit incendio vastata, sacrilegiis profanata et insuper excommunicatione damnata nec post reconciliata, miror et paveo ». *Lettres de Fulbert*, dans Migne, *Patrologie latine*, t. CXXI, col. 214.

(2) *De Fulberti Carnotensis episcopi vita et operibus*, p. 69.

(3) Mabillon. *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc VI, pars I, p. 197.

(4) Arch. du Loiret. G. 481. — Lettres de Robert, évêque d'Orléans, accordant pour la reconstruction plusieurs revenus, les bois de l'évêché avec le consentement du roi, les pierres de ses carrières, autant de terrain qu'il sera nécessaire à prendre sur les maisons épiscopales voisines de la cathédrale (22 juillet 1278). En voici le préambule : « Dilecti filii decanus et capitulum ecclesie Aurelianensis sua nobis miserabili petitione monstrarunt quod ecclesia Aurelianensis predicta, nimia vetustate consumpta, in parte corruit et in residuo minatur ruinam. Cum igitur dictam ecclesiam intendant ipsi de novo opere construere sumptuoso, etc... »

(5) « ... cum illo tempore caput navis et deambulatorium... ex parte domus Dei corruisset... chorus vero et cæteræ partes ruinam minarentur... » La Saussaye, p. 531. Il n'indique d'ailleurs pas la source où il puise ces renseignements précis.

Gilles Pasté posait la première pierre de la chapelle centrale du rond-point (1), mais il mourut l'année suivante. Le tombeau de l'évêque Ferry de Lorraine, mort en 1299, qu'on a découvert sous le dallage du chœur de la cathédrale romane en 1890, démontre qu'à cette époque l'abside gothique n'était pas encore terminée. Une autre preuve résulte de ce fait que l'évêque Raoul Grosparmi, décédé en 1311, légua 200 livres pour continuer les travaux (2). Ce legs ne peut pas s'appliquer à la reconstruction de la nef, car les fouilles de M. Dusserre n'ont fait découvrir que des piliers romans entre les piles actuelles dont la base n'est pas antérieure à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs la guerre de Cent-Ans ne permit pas de donner suite à ce projet, et le chapitre dut se contenter d'achever des œuvres moins importantes, telles que la porte de la sacristie au nord du chœur, la porte dite de l'Évêque, au xv<sup>e</sup> siècle « le beau portail » (3).

Quand Jeanne d'Arc entra dans la cathédrale, le 29 avril 1429, après huit heures du soir, elle passa sous l'un des trois portails de la façade du xii<sup>e</sup> siècle qui était flanquée de deux tours et elle traversa la nef du xi<sup>e</sup> siècle dont les doubles collatéraux devaient être surmontés de tribunes, comme le transept roman bâti par l'évêque Arnoul, pour aller prier dans le chœur gothique du xiii<sup>e</sup> siècle terminé pendant le premier quart du xiv<sup>e</sup> siècle. En 1427, le bas côté nord était en ruine et même transformé en verger (4). La nef gothique, commencée vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle (5), fut continuée avec la croisée

(1) La Saussaye, p. 532, d'après un ms. de Denis Boucher, scholastique de l'Église d'Orléans. Cette pierre fut placée « in capite pitorii medie capelle, in dextera parte magnæ capellæ. »

(2) Ce testament, publié par M. Vigna (Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. VI), porte (p. 450) : « Item legamus fabricæ Aurelianensis ecclesie tam pro debito quam pro legato ducenta libras. »

(3) Arch. mun. d'Orléans, CC. 539.

(4) Arch. du Loiret, G, 308. Acte du 14 juillet 1427. L'Hôtel-Dieu demande au chapitre de Sainte-Croix licence « de faire verger en une des elles ou vote (voûte ?) de la susdite église qui sont choutés, et n'y a que place pour le présent, tenant et serant de l'un des bous à la tour des Changes de ladicté église, en allant à la croisée d'icelle église, et tenant à nous de l'un des costés. »

(5) Des ambassadeurs florentins passant à Orléans, le 18 janvier 1432,

pendant le premier quart du xvi<sup>e</sup> siècle, comme le prouve un bail qui se rapporte à la fondation de six nouveaux piliers, c'est-à-dire de trois travées (1). François de Brillhac, devenu évêque en 1473, reprit l'œuvre interrompue et fit élever la flèche centrale dont la croix fut posée en 1512. Les travaux de la nef étaient en pleine activité vers 1517, suivant le témoignage de Pyrrhus d'Angleberme (2). D'ailleurs, on peut constater aujourd'hui que les socles des piles présentent les profils du style flamboyant jusqu'à la seconde travée où les moulures des bases sont déformées. Les armes de Louis Chantereau et de Christophe de Longueil, chanoines de Sainte-Croix dans le premier quart du xvi<sup>e</sup> siècle, se détachent sur deux clefs de voûte dans la troisième et la quatrième travée du bas-côté nord (3). Une véritable catastrophe retarda de deux siècles l'achèvement de l'édifice. Dans la nuit du 23 au 24 mars 1567, le calviniste Théodore de Bèze fit sauter un tonneau de poudre au milieu de la croisée et la belle flèche gothique s'écroura sur les ruines du transept et du sanctuaire. Henri IV posa la première pierre des nouvelles constructions le 18 avril 1601.

écrivent : « Vedemo in Orliens la chiesa maggiore di Santa Croce, la quale è solo compiuta il coro e lo lato di sopra ; e lo coro et dal lato sono cinque navi molto belle. » L'expression *lato di sopra* est d'ailleurs difficile à expliquer. — *Archivio storico italiano*. Série III, t. I, p. 29

(1) Appointment entre Sainte-Croix et l'Hôtel-Dieu (25 février 1534) (n. st.). Je publierai cet intéressant document dans une étude ultérieure, qui demande encore beaucoup de recherches, sur la cathédrale des XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

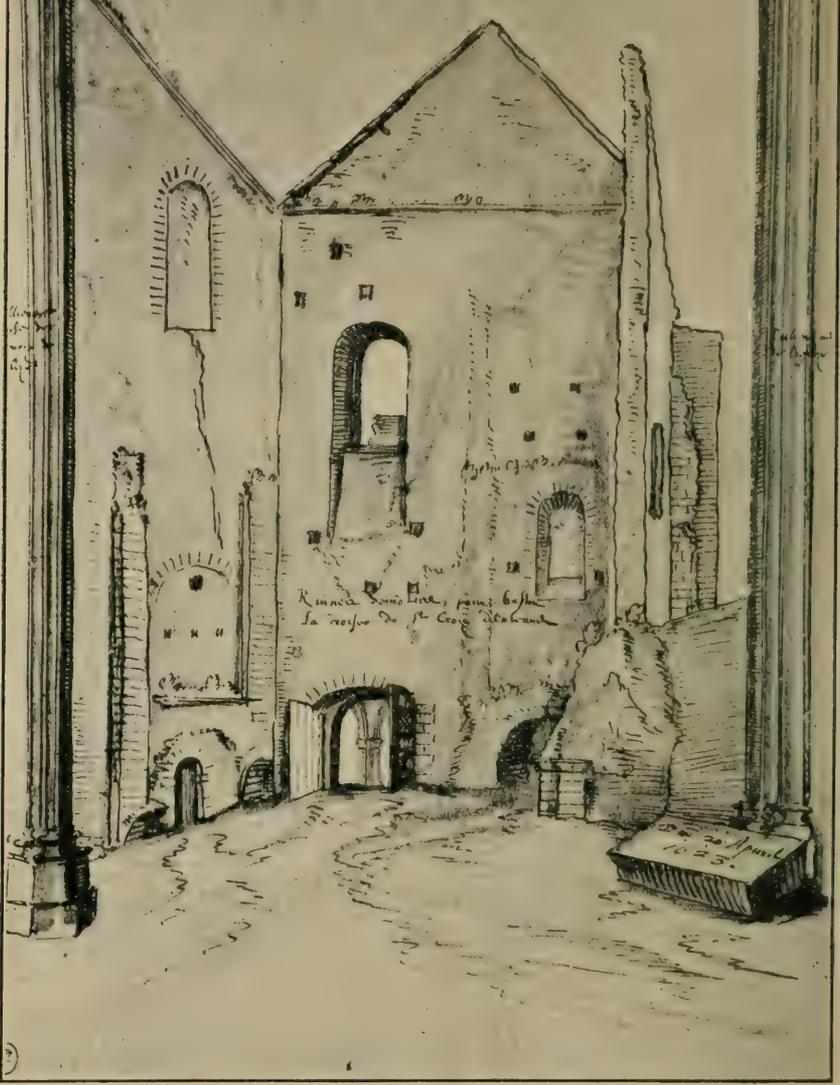
(2) *Panegyricus Aureliæ*, 1517, p. 6 (dans Lemaire. *Recueil des poésies et panégyriques de la ville d'Orléans*, 1646). «... hodie principum beneficiis piisque populi donis ita profecto reficitur ut neque ullum nitidius neque amplius eminentiusve in tota Gallia futurum sit. »

(3) Henri Stein et H. Herluison, *Inventaire et description des églises d'Orléans*, p. 8.

---



Projet de la prise du Cloître de l'Église par les troupes de cette ville  
 avec l'usage des canons au devant et derrière ladite porte, comme il s'est vu dans  
 de l'Église, fait le 20 Avril 1623.



VUE INTÉRIEURE DU CROISILLON SUD DE SAINTE-CROIX

DESSINÉE PAR MARTELLANGE EN 1623

## Le transept et la façade de la cathédrale romane

En 1623, les piles et les voûtes du chœur, les quatre piles de la croisée et les deux dernières travées de la nef étaient reconstruites, mais les murs du croisillon sud de la cathédrale romane existaient encore, comme le prouvent trois dessins du jésuite Etienne Martellange (1). Cet architecte, qui fut chargé de reconstruire les façades du transept dans le style classique alors à la mode, eut l'heureuse idée de dessiner le 20 avril 1623 l'intérieur du croisillon méridional qui était déjà remblayé en partie (2). A gauche, sur la face orientale, au niveau des terres rapportées, on voit une porte encadrée par l'amorce de deux arcs et par les traces d'une voûte. J'avoue qu'il est difficile de les expliquer par une autre hypothèse que celle d'un remaniement, car le vaisseau central du transept n'était pas voûté. Au-dessus, une arcade en plein cintre, flanquée de deux pilastres qui partent du sol, prouve l'existence d'une tribune bouchée comme la fenêtre supérieure.

Au fond du croisillon, une porte ouverte à deux battants laisse voir une pile du porche du XIII<sup>e</sup> siècle appliqué après coup contre le transept roman. Plus haut, on aperçoit une grande baie en plein cintre dont le glacis avait été surélevé au niveau de la toiture du porche. A droite, les tailloirs en biseau des anciennes piles cruciformes du transept apparaissent au-dessus du sol. Une fenêtre en plein cintre qui est remplie de maçonnerie éclairait à l'origine la tribune du bas-

(1) Bibl. nat. Dép. des estampes, U b 9, t. I, numéros 35 et 36 — M. Bouchot a démontré que le recueil dont ces dessins font partie était bien l'œuvre de cet architecte. Cf. *Notice sur la vie et les travaux d'Etienne Martellange, architecte des Jésuites* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII-1886, p. 17 et 211. — Notre confrère M. Vignat a publié une intéressante notice sur les travaux de Martellange à Orléans (*Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, pp. 101-108).

(2) Voici les légendes explicatives : « Prospect de la porte du cloître de l'église Sainte-Croix d'Orléans du costé du midi avec l'aspet des ruines au desus et aultour ladicté porte prenant l'aspect du dedans de ladicté église. Ruines démolies pour bastir la croisée de Sainte-Croix d'Orléans ».

côté occidental du transept séparé du vaisseau central par un mur dont Martellange indique l'arrachement. Le pignon supérieur avait été élargi quand on avait surélevé le mur de fond de la tribune occidentale.

Le second dessin, qui se trouve sur la même feuille, est une vue extérieure de la dernière travée occidentale du croisillon sud adossée au mur de fond (1). Ce pan de mur, épaulé par un contrefort d'angle, est percé d'une porte et d'une fenêtre en plein cintre. A côté s'élève la chambre des comptes et la salle capitulaire dont la démolition fut décidée le 11 mai 1623 pour établir de nouvelles fondations sur leur emplacement (2).

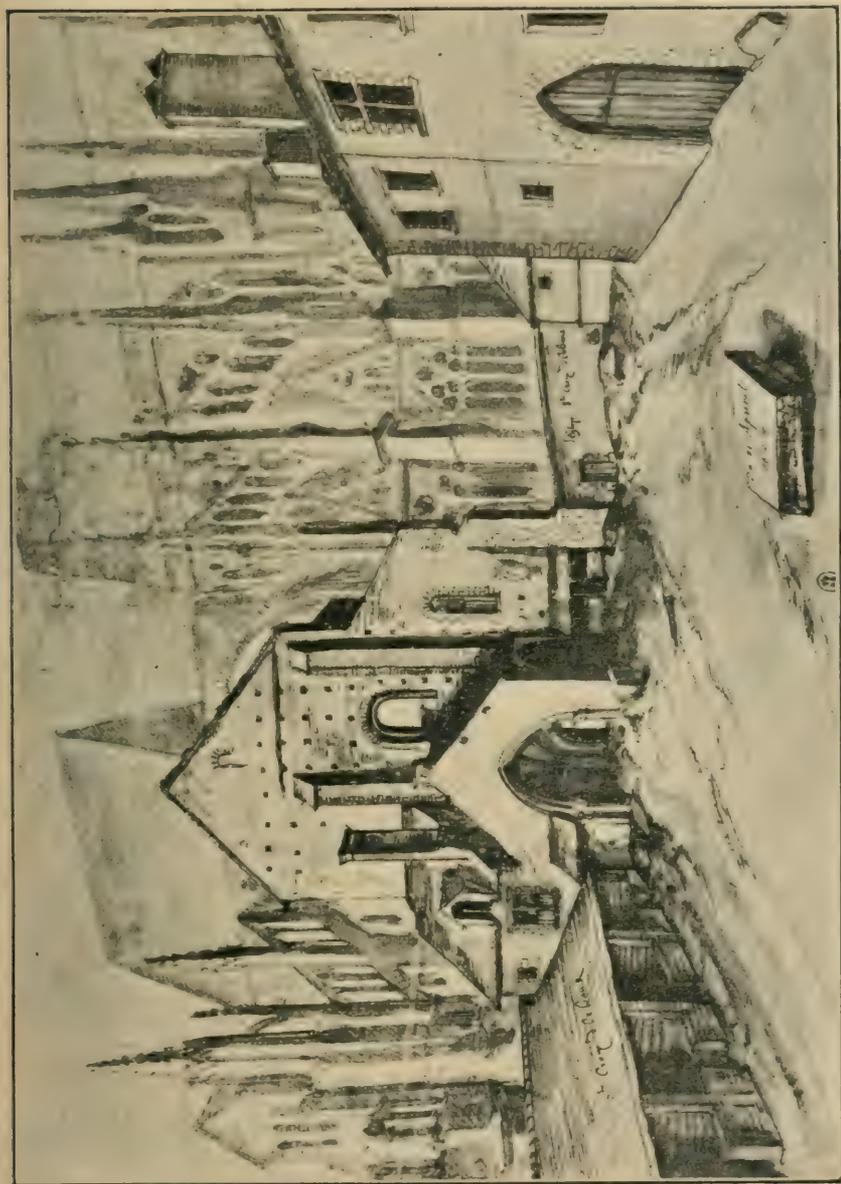
Le troisième dessin de Martellange, daté du 21 avril 1623, représente l'élévation de la cathédrale au sud, du côté du cloître (3). Entre le chœur gothique et les deux dernières travées de la nef qui sont entièrement achevées, on voit une large brèche accusée par la coupure des combles et remplie par le chevet primitif du croisillon méridional. Au centre, un porche du XIII<sup>e</sup> siècle, dont la voûte d'ogives était renforcée par quatre formerets, avait été appliqué devant l'ancien portail roman. Ses trois arcades en tiers point s'appuyaient de chaque côté sur trois colonnettes engagées et son toit dépassait le niveau de l'appui de la grande fenêtre centrale du transept. Cette baie en plein cintre, encadrée par deux rangs de claveaux plats et dépourvue de colonnettes, s'ouvrait entre deux contreforts peu saillants, si l'on en juge par la faible pente de leur glacis supérieur.

Le bas-côté oriental du croisillon est nettement accusé par un contrefort d'angle et par une fenêtre en plein cintre qui devait éclairer la tribune recouverte d'un toit en appentis. Cette fenêtre correspond à celle que j'ai signalée à droite dans le premier dessin de Martellange. Quant à l'autre bas-

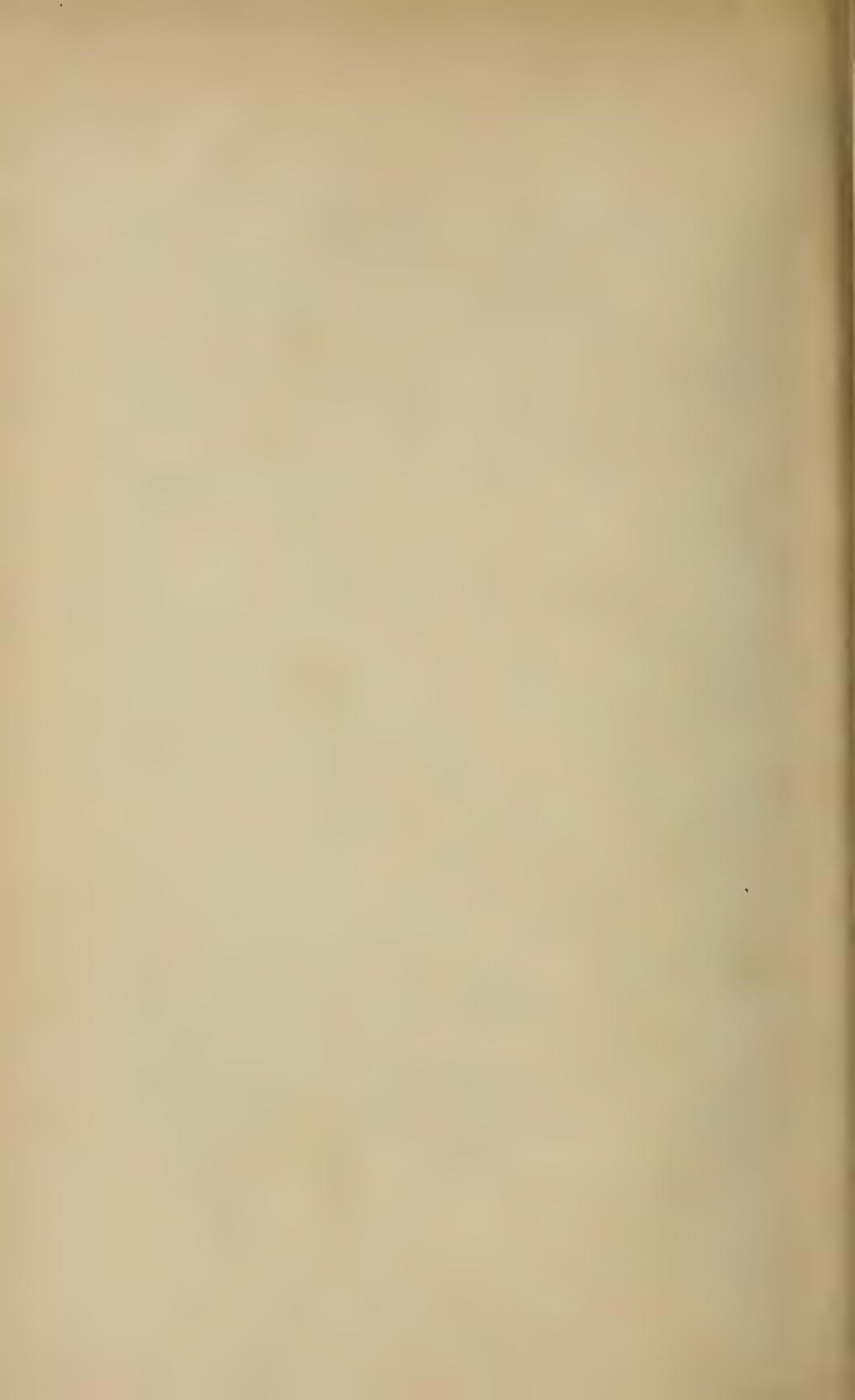
(1) On lit en haut du dessin : « Cet aspect regarde l'occident », et sur les deux maisons : « Chambres des comptes. Chapitre ».

(2) Archives du Loiret, C 386 (provisoire).

(3) La légende est ainsi conçue : « Aspect des pourtaux du côté du cloître avant leur démolition. Vue d'une partie de l'église Sainte-Croix d'Orléans, le 21 avril 1623 ».



ÉLEVATION MÉRIDIONALE DE SAINTE-CROIX  
DRESSÉE PAR MARCELLANGE EN 1923



côté, flanqué de la chambre des comptes qui était adossée à la face occidentale du porche, il avait été surélevé et son mur de fond était amorti par un grand pignon dont la moitié s'appuyait sur le chevet central du transept. Ce précieux dessin à l'encre de Chine, où Martellange a même indiqué les trous de boulin, prouve que les contreforts et les fenêtres du transept primitif étaient appareillés. Ses murs devaient être bâtis en blocage, suivant un système qui persista pendant tout le XI<sup>e</sup> siècle dans l'Orléanais et la Touraine.

En creusant les fondations du croisillon nord, l'architecte fit une découverte intéressante que Le Maire rapporte en ces termes : « Cette église a esté bastie par S. Euvertre sur un chasteau de 40 toises de diamètre dans ses œuvres, ainsi qu'au mois de may 1628 cet ingénieux architecte Le Fèvre a reconnu, voulant sonder le perron du portail qui est à la branche de la croisée de l'église vers le nord, du costé du grand cimetiére, parce qu'il trouva à l'endroit où est le perron, à dix pieds de profondeur au-dessous du pavé du cloistre, l'ancien portail d'un chasteau accompagné de deux grosses demi-tours, lequel portail estoit ancré à trois ou quatre pieds plus haut que le sueil de la porte, le tout posé et basti sur un gros massif de muraille antique et fait de pierre de taille ; dans les jambes duquel portail il y avoit des fueillures à mettre grille et pont-levis ou bascule ; et à treize ou quatorze toises de distance de cet ancien portail, il trouva aussi une ancienne tour dont le tallu estoit de pierre de taille » (1).

Il est difficile de tirer aucune conclusion de cette fouille, mais il ne faut pas confondre ces deux tours avec celles du mur d'enceinte qui passait un peu plus au nord et dont la démolition fut adjugée le 22 décembre 1628 (2). Polluche et Beauvais (3) confirment les observations de Lefèvre, d'après un rapport des architectes aux commissaires du roi qui n'a pu être retrouvé aux archives du Loiret.

(1) *Antiquitez et choses mémorables de l'Eglise et diocèse d'Orléans*, t. II, supplément, p. 32.

(2) Archives du Loiret, cote provisoire C 396.

(3) *Essais historiques sur Orléans*, 1778, p. 71.

Les dispositions de la façade de la cathédrale romane qui était flanquée de deux tours n'étaient connues jusqu'ici que par deux plans levés en 1706 par Cahouet de Beauvais (1) et par Poitevin, commissaire pour le fait de la réédification de Sainte-Croix (2). Nos recherches persévérantes dans les archives départementales ont amené la découverte d'un plan d'une importance capitale, relevé en 1723 par Jacques Gabriel (3) quand il fut chargé de reconstruire la façade (4). On connaissait bien un autre plan annexé à un projet de façade qui doit être l'œuvre du même architecte et qui se trouve à la Bibliothèque nationale (5). L'auteur y indique la manière d'établir les nouvelles fondations en évitant la rencontre des soubassements de la tour du sud, mais il n'a figuré ni les colonnettes du portail méridional, ni la base du clocher nord.

La comparaison du plan de Gabriel avec celui de 1706 prouve que Cahouet de Beauvais n'avait qu'un médiocre souci de l'exactitude, car son plan n'indique pas les trois portails et les ressauts de la cage des clochers. Il faut le considérer comme un relevé topographique. Au contraire, le plan de 1723 est un véritable document archéologique qui permet d'affirmer que la façade avait 24<sup>m</sup> 80 de longueur et que les deux tours étaient séparées par un intervalle de 6<sup>m</sup> 50. Le clocher sud formait un carré de neuf mètres de côté et l'autre clocher dont la base était rectangulaire mesurait neuf mètres à l'ouest sur dix mètres au nord, du côté de l'Hôtel-Dieu.

L'emplacement de l'ancienne façade correspond aujourd'hui au revers de la porte centrale et de la porte du bas.

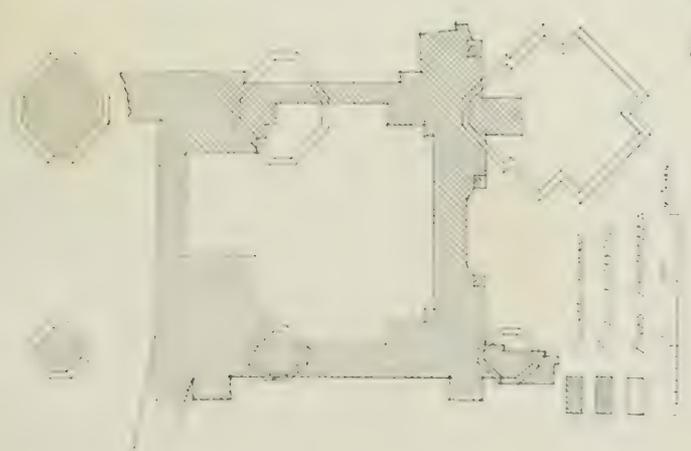
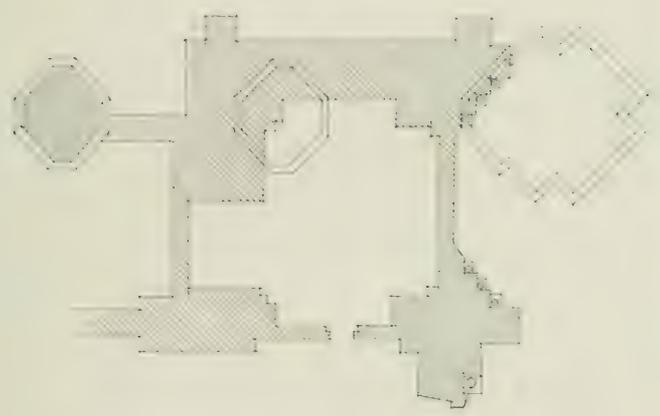
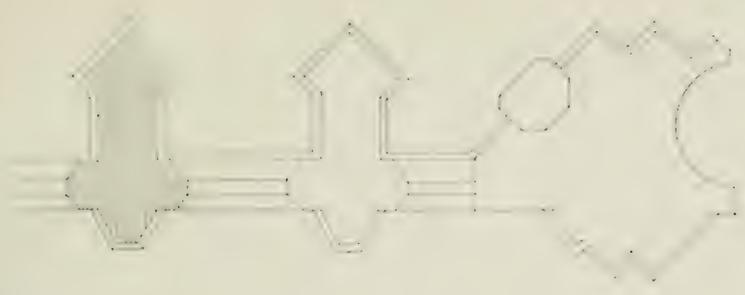
(1) Archives du Loiret, O. 49.

(2) M. de Buzonnière signale ce plan dans son *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, t. II, p. 37.

(3) Cet architecte né à Paris en 1667, mort en 1742, inspecteur général des bâtiments royaux, était le fils de celui qui commença le Pont Royal et le père de celui qui construisit l'École militaire et les colonnades de la place de la Concorde. Il fut anobli en mai 1704.

(4) Archives du Loiret, O. 58.

(5) Dép. des estampes. Topographie de la France, Va 91, Loiret, t. II, n° 75. Voici la légende : « Ancienne tour des cloches qui doit établir la loy pour les fondations des nouvelles tours du portail de l'église ».



PLAN DE LA FAÇADE ROMANE DE SAINTE-CROIX, LEVÉ PAR GABRIEL EN 1723

côté nord dont la première travée tangente à la nef était occupée par la tour du nord. La tour du sud occupait la moitié de la largeur de la nef en face de la première arcade méridionale, mais en arrière les deux clochers dépassaient l'alignement du premier pilier et arrivaient jusqu'au milieu de la seconde travée. L'axe de l'ancien portail central qui passait entre les deux tours se trouvait donc reporté de trois mètres environ vers le nord par rapport à celui de la cathédrale actuelle.

Dans son procès-verbal de visite du 4 août 1723, Gabriel raconte qu'il fit faire un sondage au pied du clocher méridional (1). Il trouva les fondations à 17 ou 18 pieds de profondeur sur une terre jaune solide, et il constate que les vieilles tours, « très massives et pesantes », n'avaient pas perdu leur aplomb ni « donné aucune marque de destruction ». En conséquence, il conseillait d'établir les fondations des nouvelles tours sur le même terrain. La cathédrale était alors fermée par un mur provisoire au droit du second pilier, mais les autres travées de la nef étaient terminées avant 1670, comme le prouve une gravure de la collection Jarry qui conserve le souvenir de la flèche centrale connue sous le nom d'obélisque. Gabriel déclare dans le même document qu'un des piliers de la nouvelle tour doit se trouver sous un angle de la tour du sud, d'où la nécessité de « la démolir par le haut entièrement jusqu'à la hauteur de l'entablement du portail, et le reste en contre-bas jusqu'à la fondation ».

Le chapitre passa un marché le 20 septembre 1725 avec Ambroise Le Moyne, maître maçon de Beaugency, pour la démolition du clocher méridional. Celui-ci s'engageait à faire uniquement usage de pics, d'aiguilles, de pinces et de marteaux, sans employer « la poudre pour faire des mines afin de ne point étonner les voûtes de l'église ». Il avait le droit de laisser « le reste de l'ancienne fondation dans le vuide, sauf dans la partie que doit occuper le pillier de la nouvelle tour ». Le 4 janvier 1726, cet entrepreneur se fit adjuger aux mêmes conditions la démolition de la tour du nord et du

(1) Archives du Loiret, C. 402 (provisoire).

soubassement de l'autre clocher à raison de 41 livres 10 sous la toise cube (1). Au mois de novembre suivant, il avait terminé sa besogne et les fondations de la façade actuelle étaient établies.

Avant de décrire les tours, il est indispensable d'élucider la question très délicate des trois anciens portails de la façade. Le plan relevé par Gabriel en 1723 indique que la porte centrale, flanquée de deux colonnettes, était seule ouverte à cette époque, mais je suis persuadé que la cloison de 0 m. 40 qui remplit le portail du sud ne devait pas être primitive. Je ferai la même remarque à propos des murs peu épais qui séparent le rez-de-chaussée de chaque tour du passage central et de l'intérieur de la cathédrale. Au XII<sup>e</sup> siècle, époque de la construction des tours, on devait pénétrer dans la salle basse de chaque clocher par trois baies. La partie inférieure des tours formait alors un véritable porche de trois travées voûté d'arêtes ou d'ogives, comme à Saint-Leu d'Esserent, à Saint-Philibert de Dijon et à Charlieu, qui communiquait avec la nef et les bas-côtés.

Les anciens historiens d'Orléans sont malheureusement beaucoup trop sobres de détails sur les portes romanes de Sainte-Croix. Suivant Charles de la Saussaye, qui écrivait en 1615, on voyait une main bénissante au portail principal de la cathédrale (2) et on lisait l'inscription d'affranchissement suivante sur l'un de ses jambages (3) :

EX BENEFICIO S. CRVCIS PER JOANNEM  
EPISCOPVM ET PER ALBERTVM S. CRVCIS  
CASATVM FACTVS EST LIBER LETBERTVS  
TESTE HAC SANCTA ECCLESIA

(1) Archives du Loiret C. 402 (cote provisoire).

(2) « ... ecclesie ipsius antiqui parietes et porte antiquissimæ, in quarum superliminibus antiquâ celtè insculpta visitur manus de nube porrectis digitis benedicens » *Annales ecclesie Aurelianensis*, p. 12.

(3) Jodocus Sincerus (*Itinerarium Gallie*, 1649, p. 29), dit que cette inscription était à droite en entrant : « ad dexteram introitus templi ». Il remarque qu'il y avait des abréviations : « Non quidem tot apicibus, sed partim notis partim aliis compendiis lapidi incisa ».

La Saussaye (1) et Le Maire (2) qui ont transcrit cette inscription sont d'accord pour identifier l'évêque avec Jean I<sup>er</sup> qui occupa le siège épiscopal d'Orléans entre 1084 et 1099 environ. Ils pensent qu'Albertus était Albert de Pithiviers, vassal de l'église d'Orléans, qui souscrivit à une charte de 1066. Si l'on n'admettait pas leur opinion, il faudrait faire remonter cet affranchissement à l'époque de Jean II qui siégea de 1099 à 1135, mais il est bien probable que l'inscription avait été soigneusement conservée et remise en place quand la façade fut bâtie vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Le Maire, dont l'ouvrage est daté de 1645, ajoute quelques détails à la description de La Saussaye. « Nous avons, dit-il, au linteau de dessus l'ancien portail de l'église, joignant la tour du clocher qui fut basti par saint Euverte, la structure paroissant, ainsi que disent les architectes, de mil à douze cens ans, dans une pierre taillée une graveure et sculpture d'une main ayant les doigts estendus, comme sortant d'une nue et deux pots ce qui démontre le trésor trouvé par saint Euverte dans les fondemens et le miracle de la bénédiction céleste dessus ce saint temple lors de la dédicace de l'église » (3). Ce passage contient une erreur iconographique, car la main divine qui décorait la clef de l'archivolte du portail n'avait pas un symbolisme spécial. On la remarque au sommet d'une voussure dans les portails romans de la cathédrale du Mans, de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Ayoul de Provins et de Saint-Loup-de-Naud.

Enfin Symphorien Guyon, dont le premier volume parut en 1647, s'exprime en ces termes : « De cette première structure restent encore quelques vestiges au portail qui est au bas de la tour dans laquelle sont les cloches, où on voit d'un ouvrage fort antique une main représentée avec trois doigts estendus pour bénir l'église, et les plus experts architectes croient et jugent que ce portail a esté bati en ce temps de saint Euverte. Depuis elle fut accrue par saint Aignan et

(1) *Annales ecclesie Aurelianensis*, p. 410.

(2) *Antiquitez et choses mémorables de l'église et diocèse d'Orléans*, p. 43.

(3) *Ibid.*, p. 28.

longtemps après rebâtie par l'évesque Arnoul de la structure duquel est le grand portail qui se voit encore au bas de l'église (1) ».

La collection Jarry renferme une thèse latine de dix pages in-folio, imprimée à Paris en 1660 chez François Muguet, rue de la Guitare, à l'enseigne de l'Adoration des Mages, et soutenue par Jean-Camille Deslys devant l'Université d'Orléans au mois de juillet de la même année. L'auteur débute par une pompeuse dédicace au cardinal Mancini, dont il reproduit l'arbre généalogique, mais au revers de la première page il a fait graver l'un au-dessus de l'autre, sans aucune légende explicative, deux portails romans du XII<sup>e</sup> siècle qui encadrent des monnaies mérovingiennes et quelques pièces carolingiennes trouvées dans l'Orléanais. En résumant à grands traits l'histoire de la ville au-dessous du titre, il se borne à faire observer que la planche suivante représente des antiques constructions de saint Euverte (2). Cette indication bien vague, conforme à une tradition locale dont Symphorien Guyon s'est fait l'écho en attribuant à saint Euverte un des portails de la façade, avait décidé M. de Buzonnière à identifier ces deux portes avec celles de la cathédrale romane, mais il restait à en donner des preuves certaines et à en déterminer l'emplacement (3).

D'autre part, les portails dessinés en 1660 ne pouvaient pas se trouver aux deux extrémités du transept démoli trente-sept ans plus tôt, car les nouvelles façades des croisillons étaient terminées à cette époque. D'ailleurs, on voit nettement sous le porche du XIII<sup>e</sup> siècle dessiné par Martellange (4) que les deux voussures en plein cintre du portail méridional du transept se composaient de claveaux nus qui correspondaient aux ressauts des piédroits. Il était donc prudent de ne pas s'enfermer sur l'identification de la gravure de 1660 et des

(1) *Histoire de l'Eglise et diocèse, ville et université d'Orléans*, t. I, p. 55.

(2) « Sancti Evurtii Aurelianensis dexteram, cujus antiquissimas Regum effigies ex nummis aureis unica perhibet retroposita Tabula excerpta ex libro... »

(3) *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, t. II, p. 37.

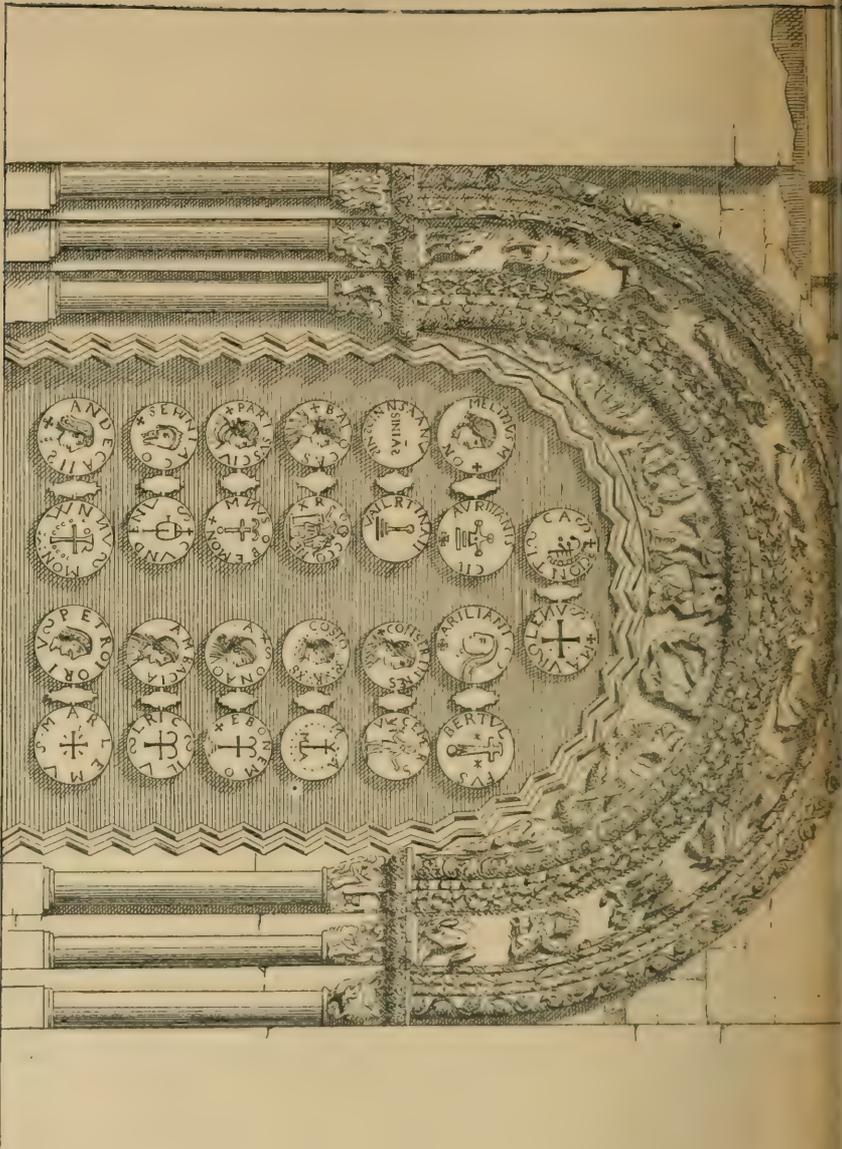
(4) *Bibl. nat., dép. des estampes Ub 9 n° 35.*

portails de la façade, lorsque la récente découverte du plan de Gabriel daté de 1723 est venue lever tous les doutes. En effet, cet architecte indique sur la face occidentale de la tour du sud l'emplacement d'un portail à six colonnettes encadré par deux larges contreforts. Comme ce plan correspond à celui de la porte gravée au bas de la planche qui accompagne la thèse de Jean Deslys, la preuve est donc bien décisive et nous sommes d'accord avec Symphorien Guyon pour placer le portail en question au bas de la tour dite des cloches.

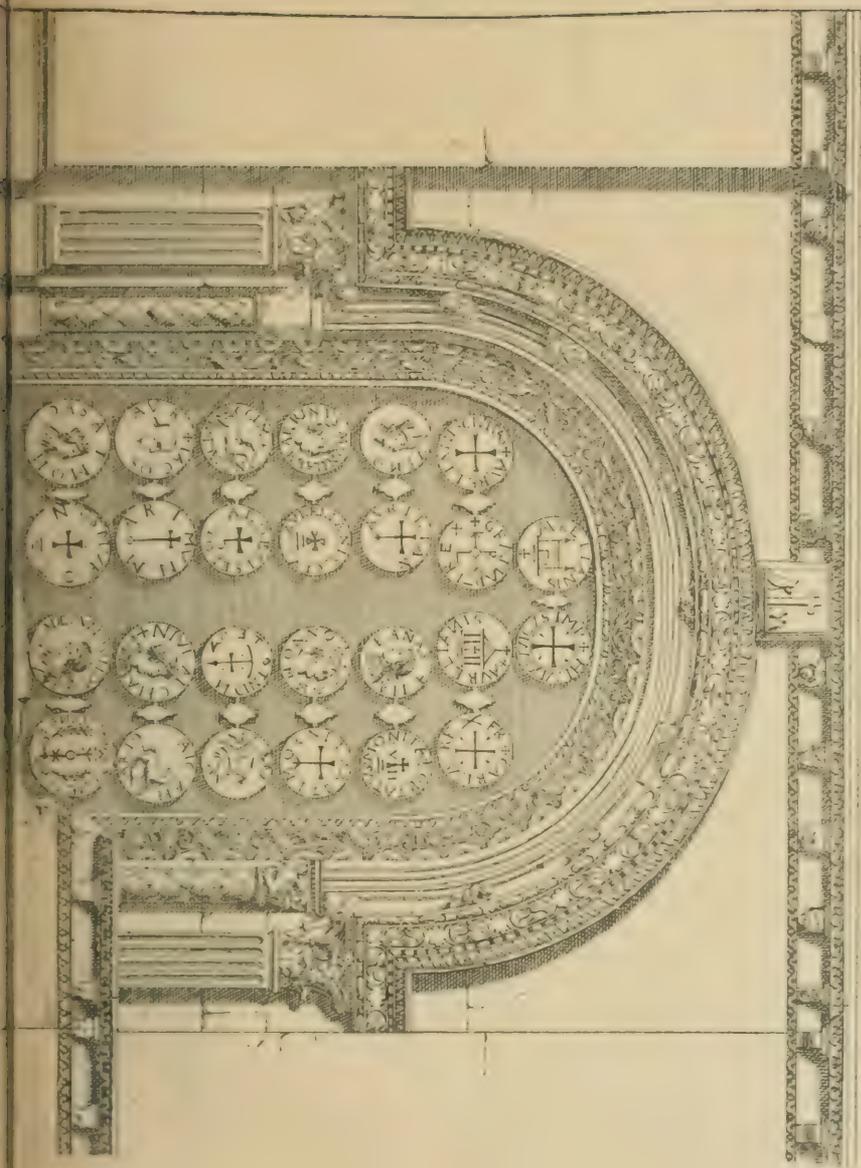
Sa largeur était de 6 m. 80 entre les contreforts et de 2 m. 80 au fond de l'ébrasement. Les chapiteaux historiés des six colonnettes sont garnis de personnages et d'un griffon qui se détachent sous les volutes des feuillages de la corbeille. A droite, deux personnages en saisissent un autre près d'un vase en forme de calice déposé sous une arcature : c'est peut-être un martyr qu'on va précipiter dans une chaudière. Sur le chapiteau voisin la présence d'un ange paraît indiquer la scène de l'Annonciation. A gauche on voit un martyr torturé par deux bourreaux et des damnés dévorés par des serpents. Les tailloirs, ornés de palmettes, comme ceux des portails occidentaux de la cathédrale de Chartres et de la porte méridionale de Notre-Dame d'Étampes, sont conformes au style en usage vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle ainsi que toute l'ornementation. Il n'y a pas de linteau, mais la première archivoltte, garnie de bâtons brisés qui descendent sur les piédroits, comme à Ruan (Loir-et-Cher), soutient un tympan très étroit en forme de croissant (1). Au centre, l'archange saint Michel et le diable pèsent les âmes dans une balance. A droite, deux animaux accouplés, un dragon et un gros serpent, dévorent des damnés ; à gauche, des élus à genoux, debout ou couchés sont représentés dans le ciel et un ange remplit l'écoinçon. Ces différentes scènes sont encadrées par un boudin orné de rinceaux, par un rang de boutons, par de grandes fleurs à quatre pétales et par des dents de scie.

(1) On en voit un autre exemple dans une porte romane de l'église de Saint-Contest, près de Caen.





PORTAILS DE LA FAÇADE DE SAINTE-CROIX  
 Dessinés en 1660.





La voussure principale renferme, en commençant par la droite, un ange à genoux dont la tête est cassée, un personnage debout qui tient un enfant d'une main et une épée de l'autre : c'est sans doute le massacre des Innocents. A la suite, un aigle qui tient un quadrupède dans ses serres et deux anges en adoration font pendant aux mêmes sculptures visibles de l'autre côté. Le motif central est mal dessiné, mais en regardant à la loupe, on reconnaît la main bénissante, qui se détachait sans doute sur un nimbe crucifère entouré de nuages. La Saussaye, Le Maire et Symphorien Guyon l'avaient déjà signalée, mais leur témoignage ne suffisait pas à identifier le portail, parce que l'attribut de la puissance divine fut souvent reproduit au *xiii<sup>e</sup>* siècle. Un personnage assis et un homme qui tient un monstre par le cou décorent la même voussure du côté gauche. Les têtes des aigles et des figurines inférieures avaient dû être brisées par les Calvinistes en 1567. L'ornementation de la dernière archivolt se compose de deux cordons de feuillages et de fruits d'arum encadrés par un rinceau. Au-dessus on voit l'amorce d'une corniche romane garnie de palmettes et soutenue par des modillons : elle devait passer sous l'appui des baies du premier étage de la tour, comme dans les clochers de la cathédrale de Chartres.

Il est très intéressant de constater que ce curieux portail fut le prototype de celui de l'église Saint-Basile d'Étampes qui mesure 2 m. 95 au fond et 5 m. 66 en avant. On y retrouve deux rangs de bâtons brisés reliés par une gorge intermédiaire, qui sont appliqués sur l'archivolt en plein cintre et sur les piédroits. Le pèsement des âmes (1) occupe le centre du tympan en forme de croissant, mais les scènes du paradis se développent à droite au lieu d'occuper le côté gauche, comme à Orléans, ce qui était anormal. Six élus se tiennent sous des nuées, les mains levées en signe d'adoration, puis un ange déploie ses ailes et deux élus précèdent la naissance du rinceau qui masque la partie inférieure des corps. De l'autre côté, un monstre à trois têtes et deux serpents dont la

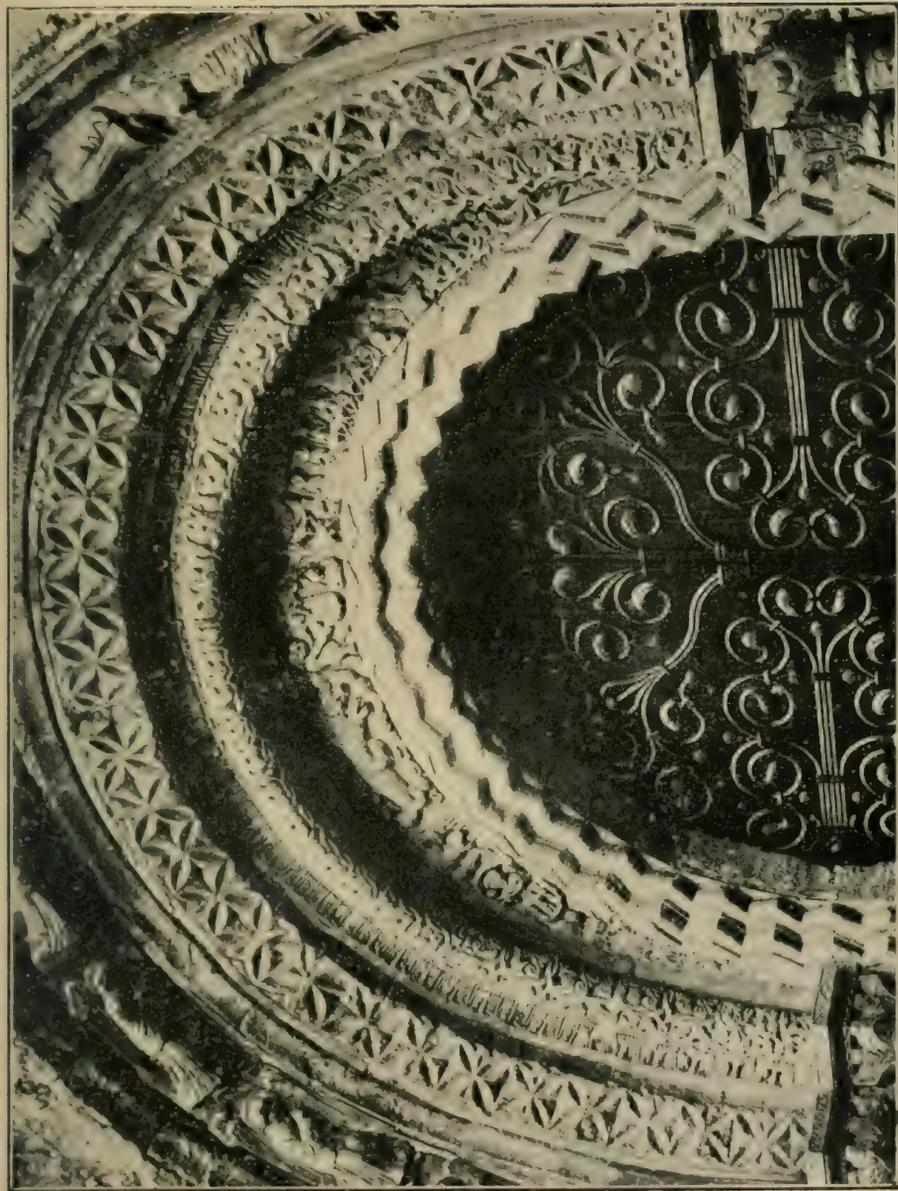
(1) Cette représentation est rare au *xiii<sup>e</sup>* siècle, mais on peut en signaler d'autres exemples sur le tympan du portail de la cathédrale d'Autun et sur un chapiteau de l'église de Glennès (Aisne).

queue se confond avec la sienne dévorent des damnés. On voit ensuite un diable entre deux damnés et la luxure sous les traits d'une femme rongée par des serpents.

Le gros boudin de la première voussure, encadré par un rang de feuilles d'acanthes, est recouvert d'un rinceau dont les tiges forment des volutes en se recourbant. Sur la seconde voussure, des feuilles pointues, groupées quatre par quatre et posées en diagonale, se touchent au centre et à leur extrémité. Le portail sud de Sainte-Croix d'Orléans présentait les mêmes motifs d'ornementation. A la clef de la dernière voussure, on voit également les traces d'une main bénissante, mais je n'insiste pas sur les anges en terre cuite qui ont remplacé les anciennes figures à l'époque moderne quand on a posé les fûts et les chapiteaux des six nouvelles colonnettes. Je suis persuadé que le portail de Saint-Basile d'Etampes était l'œuvre de l'architecte qui avait bâti la façade de la cathédrale d'Orléans au <sup>xiii</sup>e siècle.

Le portail supérieur de la gravure de 1660 ne doit pas être confondu avec une arcature qui aurait été placée au-dessus de la première porte, comme dans la façade des églises du Poitou et de la Saintonge. En effet, l'artiste a eu soin d'indiquer une ligne brisée qui sépare les deux dessins, en partant de la corniche pour aboutir au contrefort de gauche également coupé. Ce portail est flanqué de deux colonnettes éloignées des contreforts et l'espace intermédiaire est occupé par deux pilastres cannelés. Malheureusement Gabriel n'a pas indiqué le socle de ces deux pilastres sur le plan de 1723. On peut donc se demander si cette porte s'ouvrait à la base de la tour du nord ou au milieu de la façade, puisque l'une et l'autre étaient encadrées par deux colonnettes.

Dans la gravure le portail supérieur est plus étroit que la porte inférieure. Or le portail du nord mesurait 2 m. 10 au fond et celui du sud 2 m. 80, tandis que la porte centrale avait une largeur de 3 m. 50 entre les bâtons brisés. Ces cotes, relevées sur le plan de Gabriel, permettent donc d'identifier le portail supérieur avec celui du nord. Le dessinateur de 1660 indique une distance égale entre les contreforts qui encadraient les deux portes. C'est une erreur, quelle que soit



ÉGLISE DE SAINT-BASILE DÉTAMPÉS  
VOUSURES DU PORTEAU

E. Lefevre-Pontalvis, phot.



la solution adoptée, car en partant de la tour du nord on trouve les distances suivantes entre les contreforts : 6 m. 20, puis 7 m. 60 au centre et 6 m. 80 sur la tour du sud. L'identification que je propose réduit l'erreur visuelle de l'artiste à 0 m. 60, tandis qu'au centre elle serait beaucoup plus forte. Enfin La Saussaye, en 1615, et Lemaire, en 1645, ont vu l'inscription d'affranchissement de Letbert sur l'un des piédroits du portail central et la gravure de 1660 n'indique aucun document épigraphique à droite (1) du portail supérieur où la place faisait défaut entre les pilastres et les contreforts. C'est encore une raison qui me décide à mettre cette dernière porte au pied de la tour du nord.

Dépourvue de tympan, comme le portail roman des églises de Triguères et de Boiscommun (Loiret), de Saint-Gilles d'Étampes, de Fontaine-en Sologne et de Ruan (Loir-et-Cher), suivant une disposition fréquente dans le centre et le sud-ouest de la France, elle est encadrée au fond par des dents de scie, par un large rinceau et par des feuilles d'acanthé qui descendent sur les jambages. Ses deux courtes colonnettes sont recouvertes d'écaillés pointues : le chapiteau de droite est garni d'un oiseau à tête humaine et l'autre est mutilé. Les deux pilastres à quatre cannelures, surmontés de chapiteaux à feuillages, et l'ensemble de la décoration indiquent une influence bourguignonne curieuse à constater dans l'Orléanais, mais comme les architectes de cette région se procuraient dès le XI<sup>e</sup> siècle des pierres dans les carrières du Nivernais (2), il ne faut pas s'étonner de certains rapports artistiques entre ces deux provinces.

La voussure qui correspond aux deux colonnettes est garnie de moulures et de neuf petites figurines impossibles à identifier. À gauche, on distingue à la loupe une sirène et un personnage qui tient un quadrupède. Les ornements de la dernière voussure, déformés par un dessinateur auquel l'architecture classique était plus familière que le style roman, se composent de perles en olive, de feuilles d'acanthé,

(1) Cf. Jodocus Sincerus. *Itinerarium Galliae*, p. 29.

(2) Cf. Léopold DELISLE. *Vita Gauzlini*, chap. XXXV, dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. II, p. 295.

de billettes et de feuilles pointues qui ressemblent à des rais de cœur.

A la clef, sous les masques de la corniche qui contournait les contreforts des clochers, un bas-relief carré représente un homme à genoux et les mains jointes au pied d'une croix. Devant lui, on voit avec une loupe un pot adossé à un débris de mur. Bien que la tête du personnage fût cassée en 1660, peut-être depuis longtemps, Le Maire, qui écrivait son ouvrage en 1645, l'identifie avec saint Euverte, mais on peut y voir aussi bien l'évêque Arnoul qui découvrit également un trésor dans les fondations de la cathédrale, suivant le témoignage de Raoul Glaber. Ce bas-relief était évidemment rapporté, mais il faut se montrer très réservé sur sa date, car j'ai peine à croire qu'il fût antérieur au xiv<sup>e</sup> ou au xv<sup>e</sup> siècle.

Le portail central devait être en plein cintre. Grâce au plan de Gabriel, on sait maintenant qu'il était flanqué de deux colonnettes. Je suppose que son état de conservation laissait à désirer en 1660, puisque Jean Deslys a fait graver les deux autres. Le clocher nord, épaulé par des contreforts d'angle comme celui du sud, était connu sous le nom de « Tour des Changes », à cause des boutiques de changeurs adossées jadis à ses murs. Une petite gravure de la collection Jarry, datée de 1670, qui représente l'élévation de la cathédrale au nord suffit à en donner l'idée. On distingue au second étage des arcatures ou des baies en plein cintre accouplées trois par trois. Au-dessus, quatre baies de la même forme ajouraient la cage et la flèche octogone était flanquée de quatre petits clochetons en pyramide. Comme cette flèche trapue ressemble à celles qui furent élevées dans le Valois et dans le Vexin au xii<sup>e</sup> siècle, je serais porté à croire qu'elle était en pierre, car une flèche en charpente aurait offert un aspect plus élancé. Le clocher sud, dit « Tour des Cloches », parce qu'il renfermait la sonnerie de la cathédrale (1), mesurait 17 toises et demie de

(1) Cette sonnerie se composait de cinq cloches en 1725. La plus grosse, nommée *Le Gros Guillaume*, pesait 8,025 livres. Venaient ensuite *Quiriac* et *Mamert* dont le poids était de 4,500 livres, *Constantin* qui pesait 2,000 livres et *Hélène*, 1,500. — Adjudication du 20 septembre 1725 pour le démontage du beffroi. Archives du Loiret, C 402 (cote provisoire).

hauteur, soit 34 m. 65 jusqu'à la base de son toit en bâtière (1). Chaque face de son dernier étage était ajourée par un triplet en plein cintre, comme l'indique le principal dessin de Martellange. Il est donc certain que les portails de la façade et les deux tours étaient l'œuvre d'un architecte du XII<sup>e</sup> siècle.

### Les fouilles de 1889-1890

Tels sont les renseignements historiques et les documents graphiques qu'on aurait pu réunir sur la cathédrale romane d'Orléans avant les fouilles du calorifère commencées en 1889 et terminées en 1890. Le plan dressé par M. Dusserre fournit des éléments sérieux pour restituer celui de cet important édifice, mais il est impossible de déterminer avec certitude la forme de l'abside primitive. Du côté sud de la nef, on a reconnu l'existence des piles A B C D sur leur face du nord. Leur plan doit être cruciforme comme celui de la pile E, car on voit les angles rentrants de trois pilastres : elles mesurent 1 m. 90 de longueur.

Les supports de ce genre furent d'un usage courant au XI<sup>e</sup> siècle dans le Soissonnais et dans le Beauvaisis où je n'en connais qu'un seul exemple antérieur à cette époque, dans l'église de Breuil-le-Vert, près de Clermont. Dans la région de la Loire, les architectes du XI<sup>e</sup> siècle élevaient toujours des piles carrées, comme à Notre-Dame de Château-Landon (Seine-et-Marne), à Perrusson, près de Loches, ou rectangulaires, comme à Saint-Martin d'Angers. Cependant, la célèbre église de Saint-Philbert de Grandlieu renferme dans la nef des piles cruciformes flanquées d'un contrefort qui peuvent remonter au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, comme celles de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans qui englobent un petit pilier carré plus ancien. Plus tard, l'architecte de l'église de Lavardin (Loir-et-Cher) eut l'idée d'adosser un pilastre aux piles de la nef pour soutenir un doubleau isolé

(1) Arch. du Loiret, C. 402.

dans les bas-côtés, comme dans la nef latine de Saint-Front de Périgueux (1).

Les piles cruciformes de l'ancienne cathédrale étaient destinées à recevoir des arcs en plein cintre dépourvus de ressauts et de moulures. En effet, l'un des dessins de Martellange, qui représente les ruines du croisillon sud à l'intérieur, prouve que le pilastre en saillie du côté de la nef jouait le rôle de contrefort intérieur en se prolongeant au-dessus des tribunes, suivant une disposition adoptée à Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure) et dans les nefs romanes de Ressons-le-Long (Aisne) et de Saint-Alban (2), en Angleterre. Chaque travée avait 3 m. 15 d'ouverture. La largeur de la nef était de 6 m. 75, car on a reconnu du côté nord la pile L sur trois faces. Elle correspond à la pile E et elle se trouve engagée par un angle dans les fondations d'une pile du xvi<sup>e</sup> siècle.

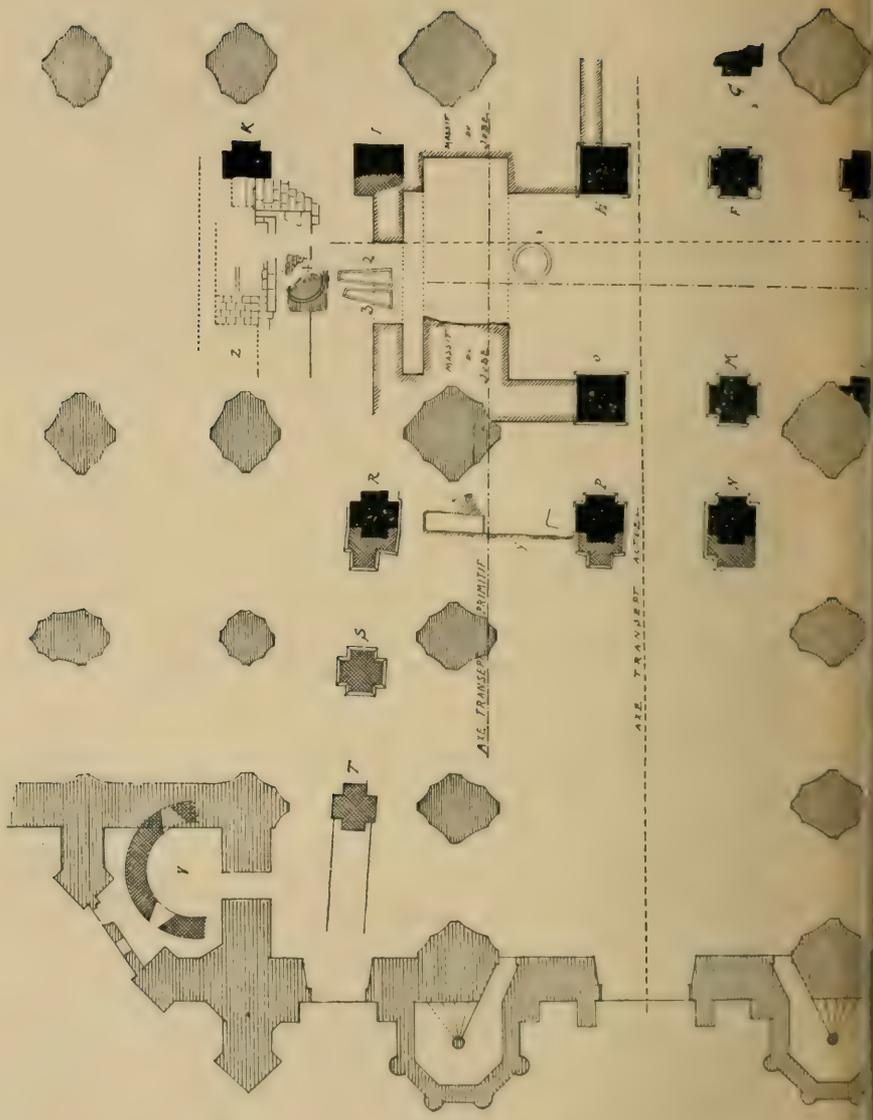
Les fouilles ont donné des résultats plus intéressants sous le transept. La pile cruciforme F, qui se trouvait à l'angle de la nef et du bas-côté occidental du croisillon sud, est encore visible dans la cave du calorifère (3). Ses assises, épaisses de 0 m. 20, proviennent des carrières de Bulcy (Nièvre), voisines de la Loire, où la pierre à bâtir est encore exploitée. Elles reposent sur des joints épais de 3 centimètres et le cavet de leur socle mesure 0 m. 17. On voit quelques briques de champ entre les pierres sur les faces de l'est et du nord. Le blocage central apparaît dans les endroits où le parement est arraché. Dans un angle, un morceau de socle rapporté formait un quart de cercle au-dessus de l'ancienne base. M. Dusserre a reconnu l'existence d'une pile G qui devait être cruciforme et qui se trouvait dans le même alignement vers le sud.

(1) M. le marquis de Fayolle, qui a suivi avec le plus grand soin les travaux de restauration de cette église, préfère ce plan à celui des piles cruciformes indiquées par Félix de Verneilh.

(2) Les travées de cette église qui possède des tribunes devraient ressembler beaucoup à celles de Sainte-Croix d'Orléans. Cf. RUPRICH-ROBERT, *L'architecture normande aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, pl. XXIV.

(3) Cette pile est désignée par la lettre A sur le plan original de M. Dusserre.





K

I

H

Z

R

P

S

MASSIF  
 DE  
 J. O. B.

T

V

MASSIF  
 DE  
 J. O. B.

ALL. TRANSEPT. ALTE.

C

F

M

N

O

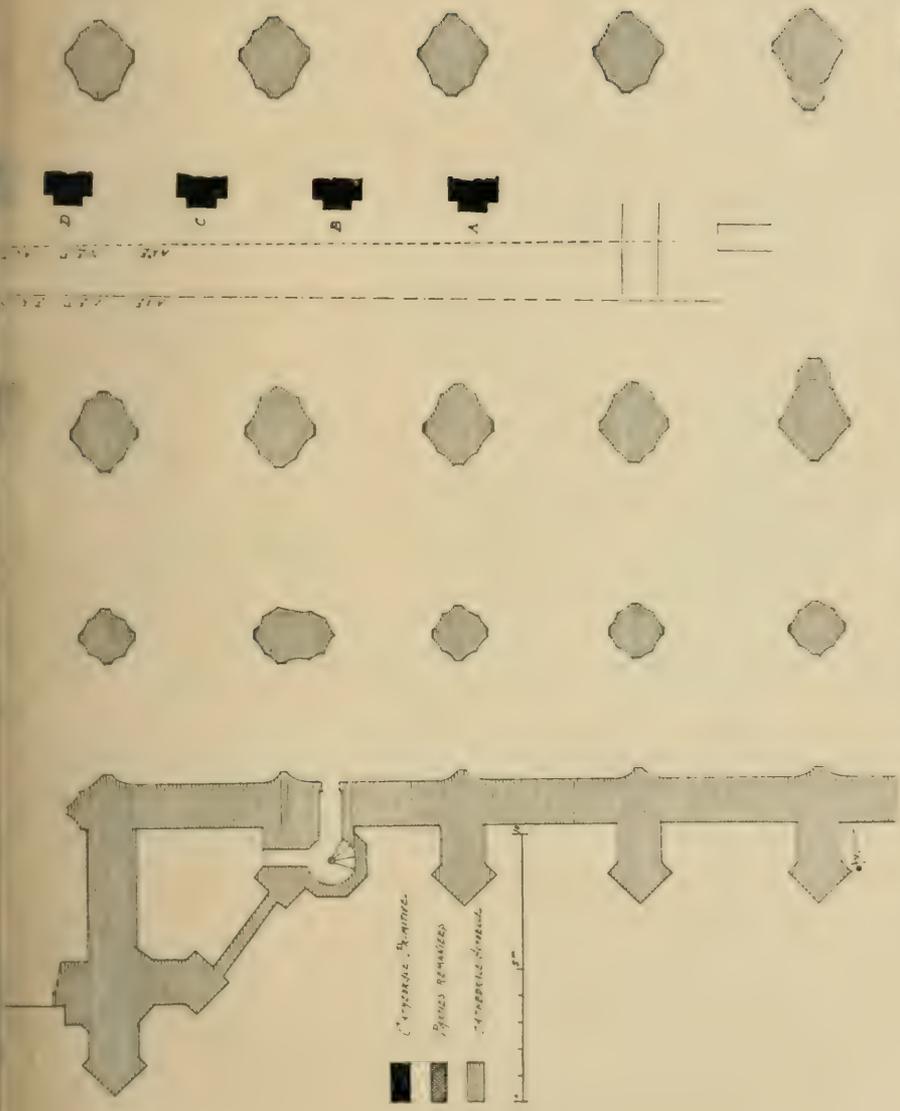
Q

U

X

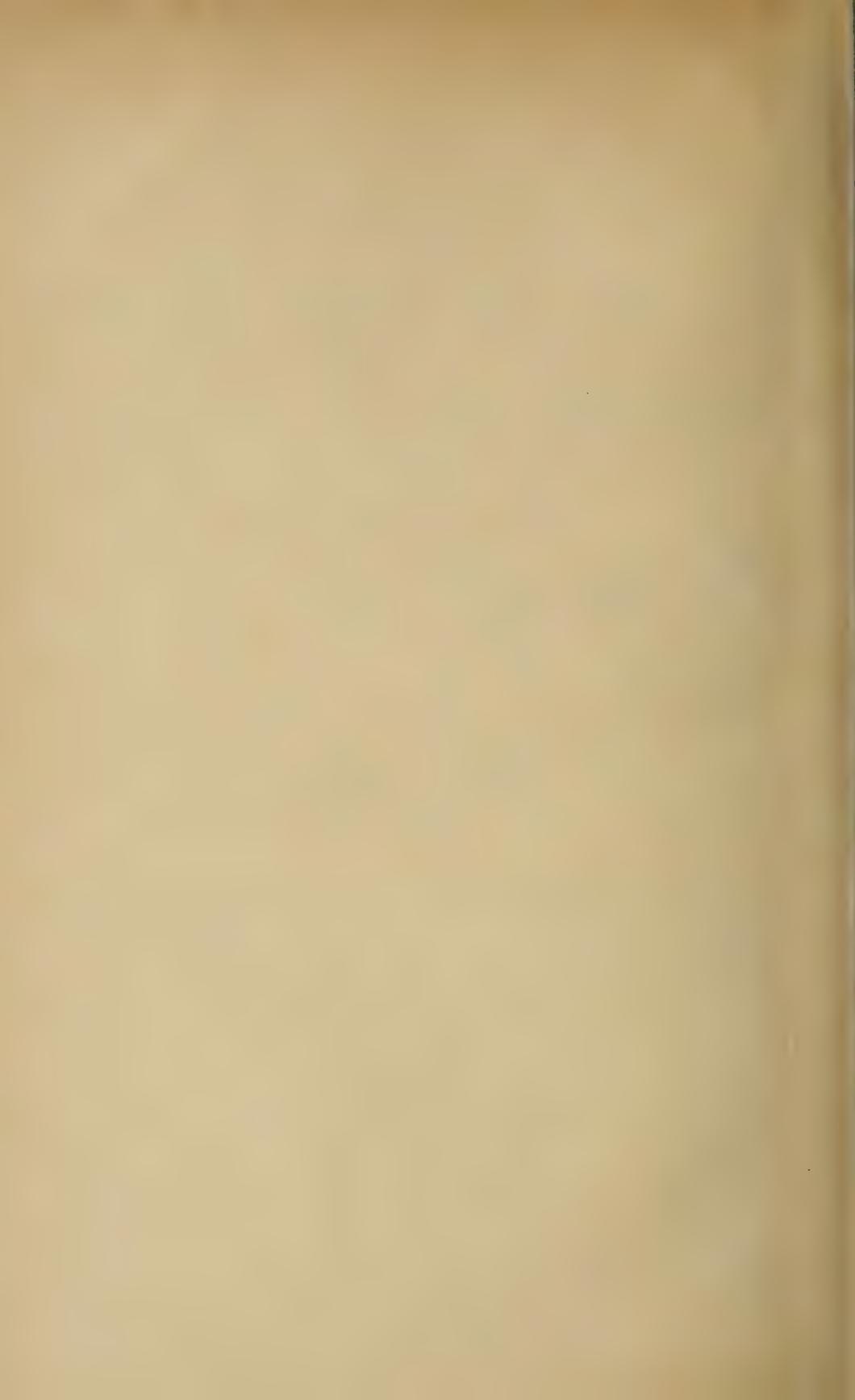
Y

Z



PLAN DES FONDATIONS DE L'ÉGLISE, RELEVÉ PAR M. DE SURE

A. Venter del.



Le carré du transept était limité par quatre massifs carrés sans aucun ressaut, qui mesurent 1 m. 85 sur chaque face et qui sont séparés par une distance de 6 m. 80 du côté de la nef et de 6 m. 55 du côté des croisillons. Les piles II et O qui s'élevaient au nord-ouest et au sud-ouest ont été entière-

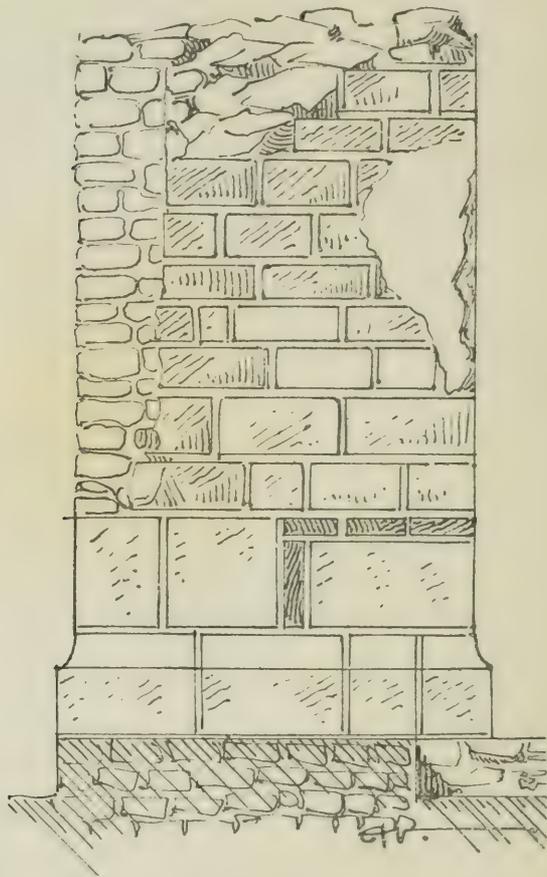


Pilier F, angle nord-ouest.

ment dégagées : la troisième, I, à l'angle sud-est, se trouve cachée aujourd'hui par l'un des foyers du calorifère. Le socle de la pile II (1), accusé par un large cavet, porte une assise de 0 m. 55 de hauteur, mais les suivantes ont une épaisseur qui varie de 0 m. 20 à 0 m. 25. Sur la face occidentale, on voit une brique de champ et deux à plat. La pile O est reliée

(1) Cette pile est cotée B sur le plan de M. Dusserre.

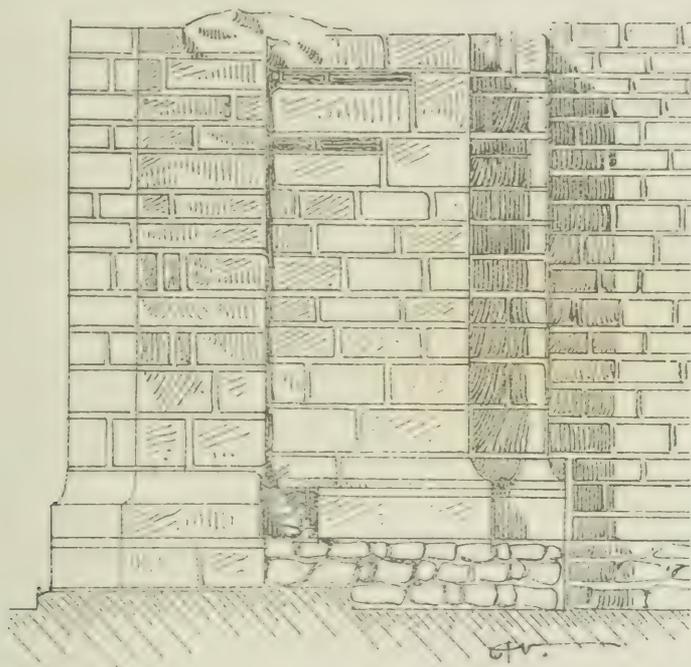
à son socle par un cavet de 0 m. 17 taillé dans une assise de 0 m. 40. L'épaisseur de ses joints varie de 3 à 4 centimètres. On n'a pas fouillé dans l'angle nord-est autour de la quatrième pile qui doit être engagée dans les soubassements d'un pilier de la cathédrale actuelle.



Pilier H, face ouest.

Passons dans le croisillon nord dont toutes les piles sont visibles dans la cave du calorifère. Le pilier cruciforme M correspond à la pile F en regard et la moulure de son socle se compose également d'un cavet. Ses assises inférieures mesurent de 0 m. 20 à 0 m. 25, mais celles qui les surmontent

n'ont que 0 m. 10 d'épaisseur. La pile N, bâtie sur le même plan (1), prouve l'existence du bas-côté occidental du transept, mais elle se trouve engagée dans un autre support appliqué après coup contre sa face du nord. Ce placage, facile à constater par le décrochement des joints, fut exécuté peu de temps après la construction des piles primitives, car sa maçonnerie renferme des briques posées à plat. Le socle



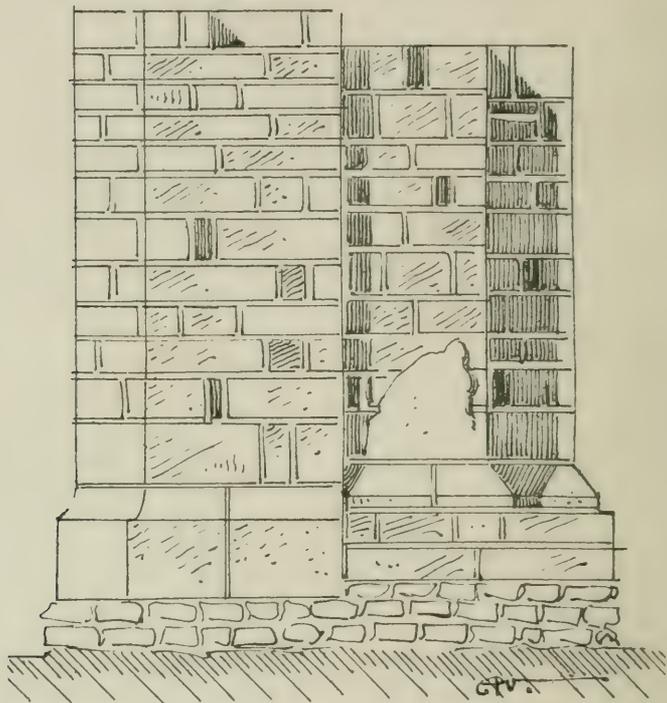
Pilier N, face est.

de la pile la plus ancienne est limité par un cavet, tandis que celui du pilier de date postérieure est accusé par un petit glacis. Les travées du transept avaient 2 m. 75 de largeur à l'origine, mais après le remaniement dont je viens de parler, leur ouverture atteignit 3 m. 50.

La pile cruciforme P qui se trouve également du côté de l'ouest au bord du vaisseau central de l'ancien croisillon (2)

(1) Cette pile correspond à celle que M. Dusserre a désignée sous la lettre C.  
(2) C'est la pile D du plan de M. Dusserre.

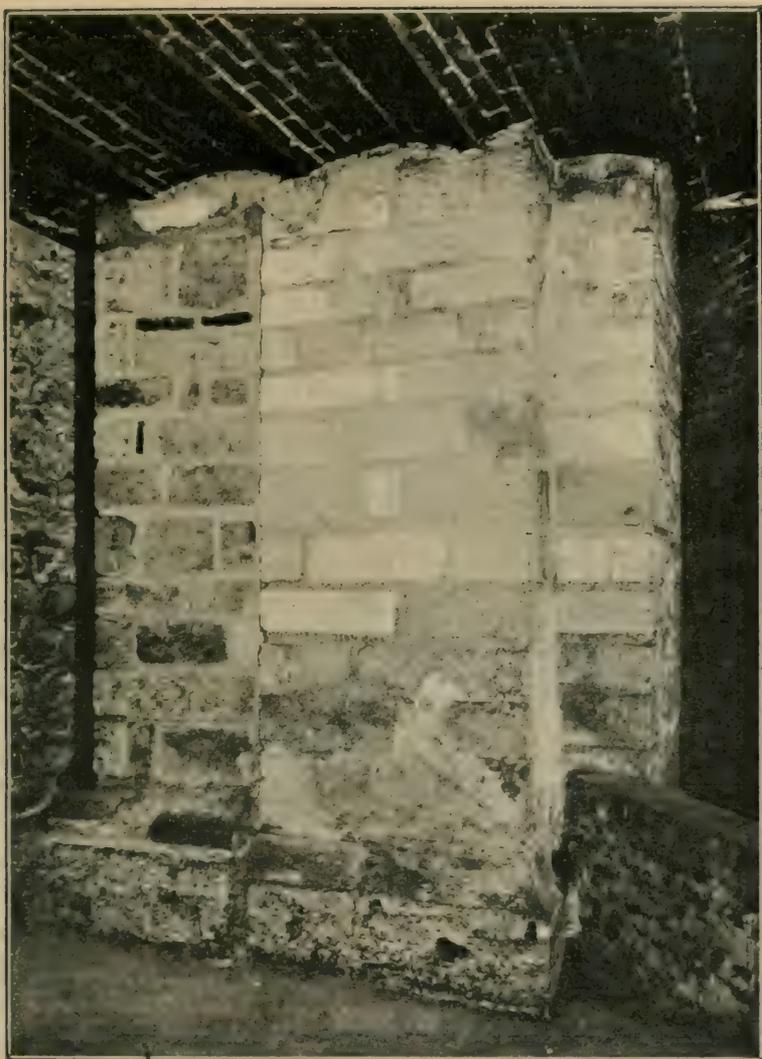
fut renforcée, comme la pile N, par un massif ajouté après coup qui renferme également des briques de champ. On remarque la même différence entre le profil des socles qui correspondent à deux époques distinctes. La pile primitive est bâtie en pierre blanche et celle qui vient se coller contre sa face du nord fut construite en pierre grise avec du mortier de



Pilier P, face est.

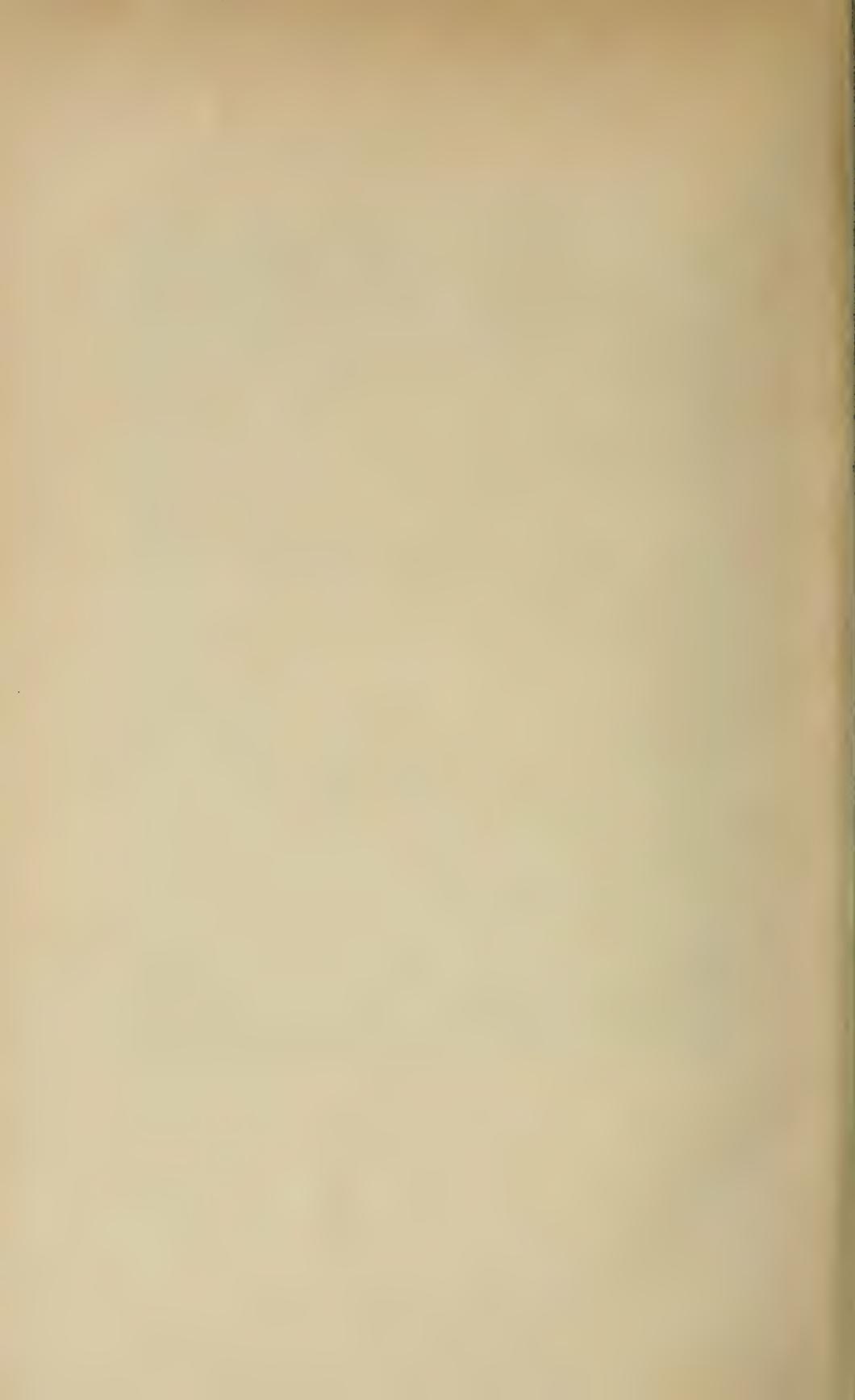
chaux grasse et de sable plus riche en gravier que celui qui avait été employé tout d'abord. Ses joints ont trois centimètres d'épaisseur.

Le croisillon nord, qui mesure 11 mètres de largeur aujourd'hui, n'avait à l'origine que 6 m. 60 de largeur, sans compter ses collatéraux. L'axe primitif du transept ne coïncide pas avec l'axe actuel qui se trouve reporté vers l'ouest : ces deux lignes sont distantes de 5 m. 85 et l'architecte du xvii<sup>e</sup> siècle eut soin d'éviter les anciennes fondations. Les

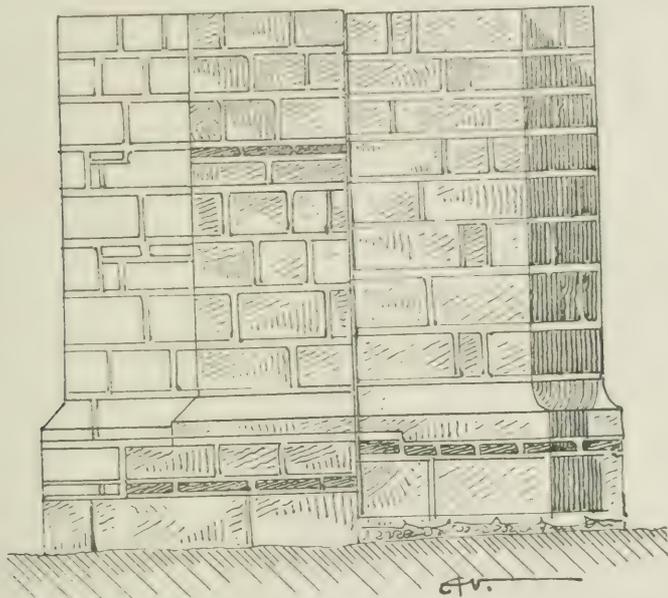


PILIER P, FACE OUEST.

Dubreuil, phot.



piles orientales du croisillon nord présentent les mêmes caractères. La pile R (1), en face de la pile P, était cruciforme à l'origine, ce qui prouve l'existence d'un bas-côté sur le flanc est. Elle fut allongée de 1 m. 55 dans la direction du nord. Cette reprise correspond avec le point où le cavet de l'ancien socle vient buter contre un raccord qui forme une transition avec le glacis de l'autre socle. A la sixième assise



Pilier R, face ouest.

de la face occidentale, on voit un rang de briques horizontales et d'autres briques posées de champ séparent les assises plates. Quelques carreaux encore intacts prouvent que le socle s'élevait à 0 m. 57 au-dessus du dallage primitif. Il faut ajouter trois mètres à cette cote pour atteindre le niveau du carrelage dans le transept de la cathédrale.

La pile S (2), flanquée de quatre pilastres comme la précédente, fut rebâtie quand on renforça les piles voisines, car son alignement est oblique par rapport aux anciens piliers.

(1) Cette pile est cotée E sur le plan de M. Dusserre.

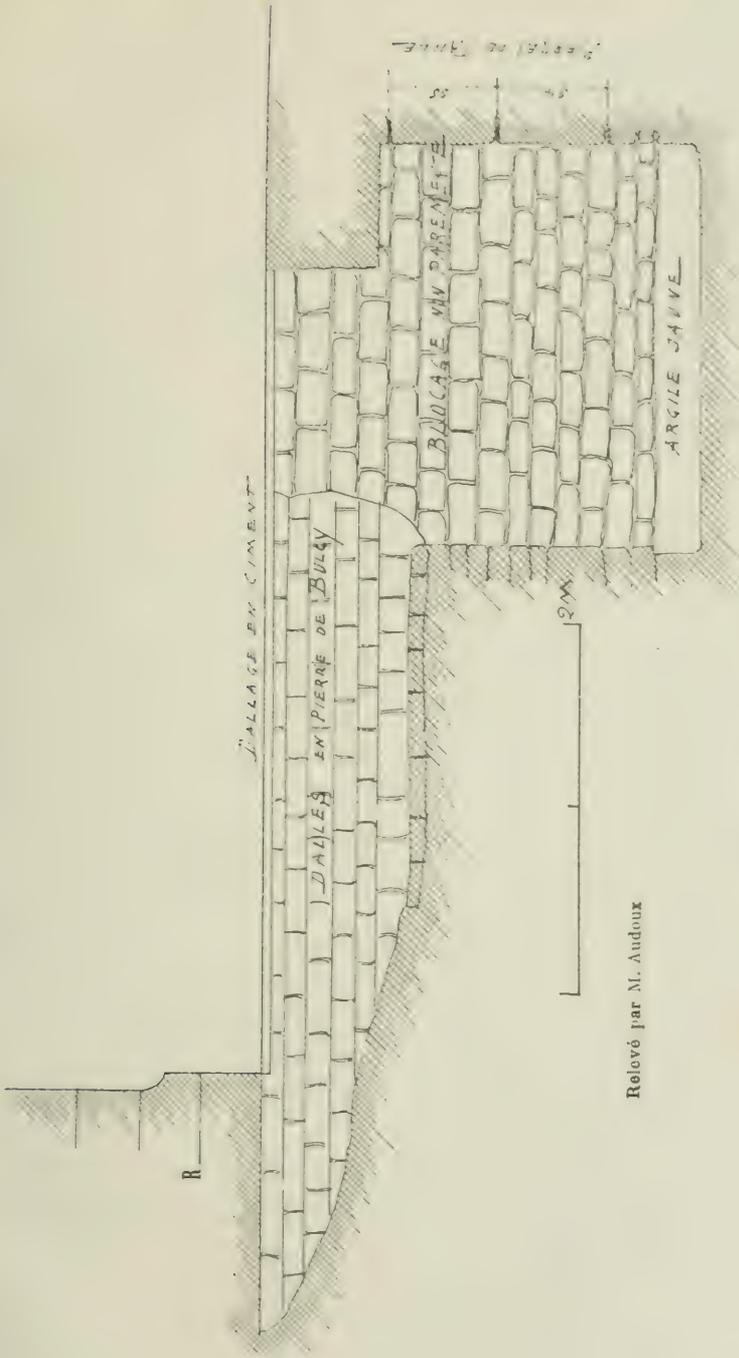
(2) C'est la pile F du plan de M. Dusserre : ses pilastres mesurent 0 m. 83 et ses angles 0 m. 39.

Son socle à glacis est carré sans ressaut : les trois premiers rangs d'assises mesurent de 0 m. 25 à 0 m. 30 de hauteur et les suivants varient de 0 m. 15 à 0 m. 20. On voit du côté de l'est les cailloux du blocage intérieur noyés dans du mortier. Un rang de briques se détache au milieu du socle et des briques de champ séparent les assises. La pile T, dont une partie a été coupée, mais dont la face méridionale est intacte, correspond à l'alignement oblique du pilier S.

La cage de l'escalier qui descend dans le calorifère se trouve établie dans une absidiole V du croisillon nord éclairée par deux fenêtres qui sont percées de chaque côté de l'axe, comme dans les chapelles rayonnantes de la crypte de Saint-Aignan. L'appareil est caché par un enduit et le mur extérieur n'est pas épaulé par des contreforts. La plantation de cette chapelle correspond au remaniement qui entraîna la reconstruction de plusieurs piles sur un alignement oblique. Cet hémicycle appartient à une chapelle et non pas aux fondations d'une tour ronde, comme on l'avait cru tout d'abord. Quand on a creusé le caveau de Mgr Dupanloup, dans la première chapelle méridionale du chœur, on a rencontré les substructions d'une absidiole du même genre qui s'ouvrait dans le croisillon sud.

Plusieurs archéologues étaient persuadés que la cathédrale exhumée par M. Dusserre à 3 m. 60 en contrebas de l'édifice actuel devait reposer sur une crypte, comme l'église de Saint-Aignan. Cette hypothèse n'a pas été confirmée par une fouille faite dans la cave du calorifère le 22 et le 23 septembre 1903 sous la direction de M. Guillemonat, inspecteur diocésain. M. Audoux, entrepreneur, qui a bien voulu me communiquer son relevé, a creusé une tranchée longue de 5 m. 17 et profonde de 2 m. 35 au pied de la pile R (1), dans une direction perpendiculaire à l'axe du croisillon nord. On trouva d'abord le soubassement du pilier formé de trois lits d'assises. Plus loin, à 0 m. 45 de profondeur, une aire en ciment rouge, recouverte de deux dalles, était posée sur une couche de briques et de moellons. La tranchée se

(1) Cette pile est désignée par la lettre E sur le plan de M. Dusserre.



Relové par M. Audoux

Fouilles de 1903 dans le croisillon nord.

trouvait ensuite bordée par deux murs. Celui du nord X, haut de 1 m. 67, épais de 0 m. 75, en appareil allongé, reposait sur une couche d'argile (1). Le mur du sud Y monte au niveau du dallage en ciment et présente sur une longueur de 3 m. 23 des pierres de Bulcy très minces, comme celles du mur extérieur du martyrium dans la crypte de Saint-Aignan : elles viennent se coller contre un blocage à gros joints.

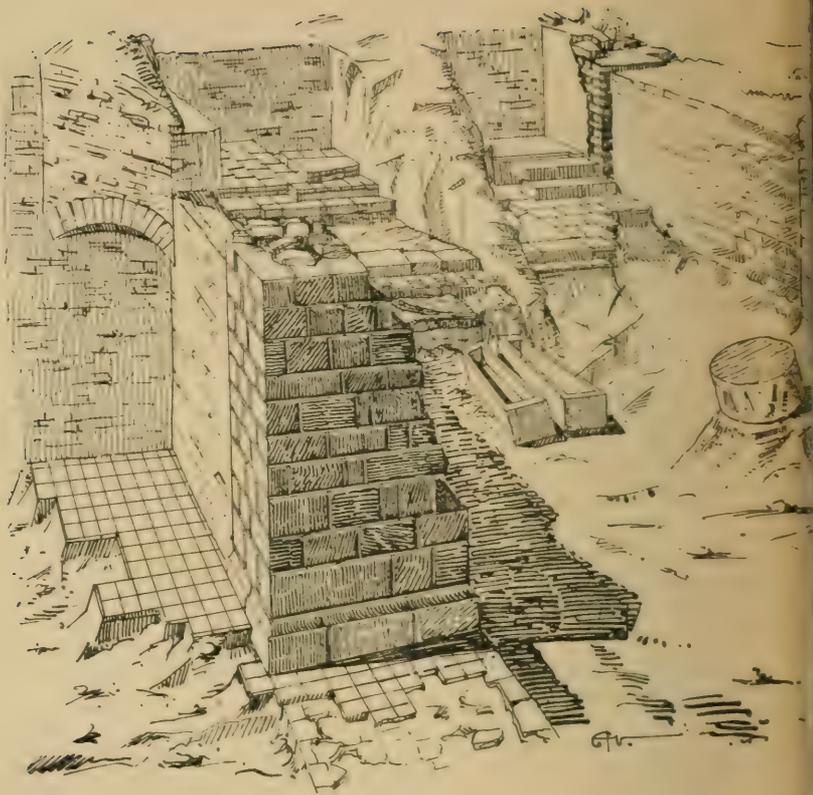
A 5 m. 17 de la pile R, les ouvriers se butèrent à un mur transversal formé de deux lits de pierre de taille qui mesurent 0 m. 55 de hauteur et qui sont posés sur l'argile. Faut-il regarder les fondations découvertes l'année dernière comme ayant fait partie d'une cathédrale antérieure au x<sup>e</sup> siècle ? Je ne le crois pas. A mon avis, le mur en pierres de taille reconnu près de l'axe longitudinal du transept primitif est d'origine romaine. Les murs qui se trouvent entre les piles P et R doivent être attribués à deux époques différentes. Sommes-nous en présence des restes d'un château reconnus en 1628 (2) ou des maisons qu'il fallut démolir pour agrandir la cathédrale après l'incendie de 989 ? Il est impossible de conclure, mais on voit que le sous-sol de la cathédrale n'a pas encore livré tous ses secrets.

Il est bien regrettable que les fouilles faites sur l'emplacement du chœur n'aient pas été poussées un peu plus loin, car il suffisait d'ouvrir quelques tranchées pour mettre au jour les fondations de l'abside primitive. Un dessin de M. Dusserre conserve le souvenir de l'excavation creusée dans le sanctuaire en 1890 et les notes de M. Louis Jarry fournissent d'utiles renseignements sur les anciennes substructions du chœur qui se trouvent aujourd'hui derrière les foyers du calorifère. Quand Mgr de Coislin fit construire le jubé en 1690 sur le dessin de Le Brun, dans l'axe de l'ancienne croisée, on appareilla sous le dallage un grand arc de décharge à l'entrée du chœur pour éviter le tassement du remblai sous le poids de la maçonnerie. Après avoir mis cet arc à décou-

(1) Cf. le plan général des fouilles, p. 26.

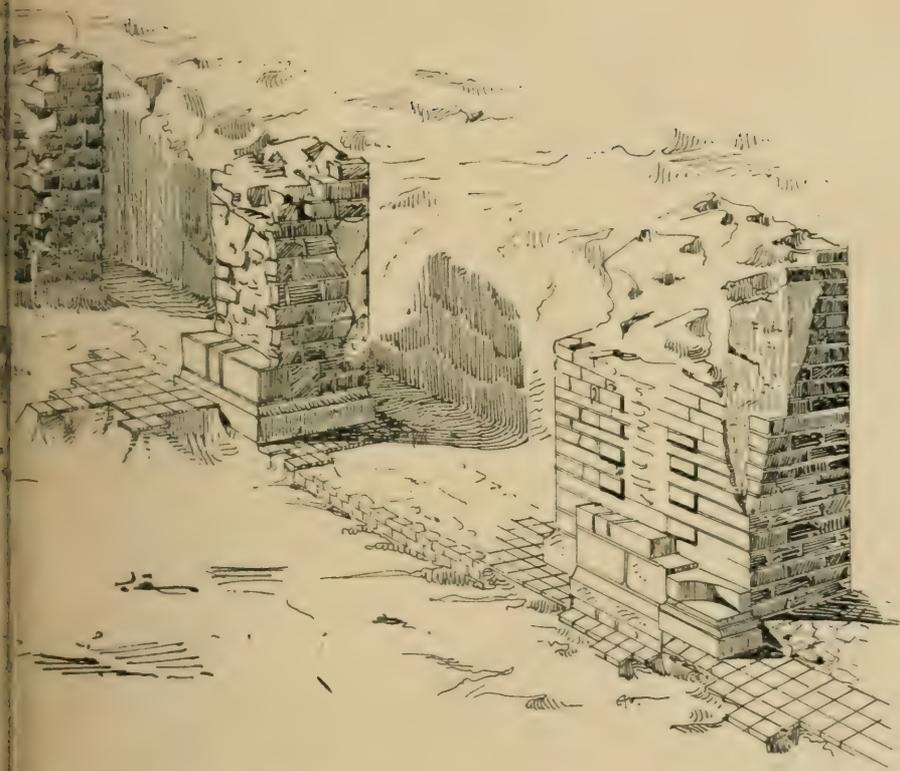
(2) LE MAIRE. *Antiquitez et choses mémorables de l'église et du diocèse d'Orléans*, t. II, supplément p. 32.





Relève par M. Dussert

VUE PERSPECTIVE DE



ILLES, PRISE DE LA CROISÉE

A Venette del.



vert, M. Dusserre reconnut également, du côté sud, l'existence d'une pile K dont le plan devait être cruciforme, car elle est flanquée d'un pilastre au midi : ses assises étaient longues et minces comme celles des piles du transept. Elle soutenait la première travée droite du chœur en bordure du déambulatoire.

Au pied de la pile K qui se trouve enfouie sous le dallage entre la première et la deuxième travée du chœur actuel, devant la huitième stalle, les ouvriers rencontrèrent un mur droit, bâti en mauvais matériaux que M. Dusserre fit démolir. M. Louis Jarry, qui l'avait vu le 6 février 1890, était d'avis qu'il fallait le considérer comme une cloison en maçonnerie destinée à fermer le chœur roman pendant la construction du chevet gothique. Un mur en blocage élevé après coup, partant de la pile carrée I, à l'angle du transept, venait buter contre le pilier K, engagé dans ce barrage. Dans le dessin de M. Dusserre, on voit nettement que les dalles primitives du chœur, qui mesuraient 0 m. 20 de côté, étaient élevées d'une marche au-dessus de celles du transept. Au milieu de la première travée, on montait une nouvelle marche et le soubassement qui correspondait peut-être à l'autel provisoire adossé au mur de clôture, parce qu'il faisait un retour d'équerre de chaque côté, était précédé de deux marches.

En déblayant le carré du transept roman, on a découvert un tambour de colonne romaine sculpté. Dans la première travée de l'ancien chœur, les terrassiers ont mis au jour deux cercueils en pierre en forme d'auge plus étroite aux pieds qu'à la tête, qui étaient enfouis directement au-dessous du dallage primitif, à côté d'un fragment de mosaïque. Chacun de ces objets, conservé au Musée historique, mérite une description particulière.

Le premier sarcophage, découvert à 3 m. 20 de profondeur sous le sol actuel, était recouvert de deux dalles plates et mesurait 1 m. 80 de longueur (1). A l'intérieur, on trouva

(1) Ce cercueil était à un peu plus de deux mètres de la clôture actuelle du chœur, dans l'axe de l'ancien sanctuaire et à un mètre au nord de l'axe de la cathédrale moderne.

tout d'abord un squelette complet, la volute d'une crosse en émail et une inscription sur plaque de métal brisée en trois morceaux (1). Des recherches ultérieures et un tamisage soigneux firent découvrir ensuite un anneau pastoral, un calice en étain et sa patène où est tracée au compas une croix pattée inscrite dans un double cercle, des fragments de galons tissés de fils d'or et une boucle de bronze (2).

La crosse est une belle œuvre de l'émaillerie limousine du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle mesure 0 m. 32 de hauteur. Il en reste la volute et le nœud absolument intacts ; ils sont en cuivre émaillé. La volute (3), d'une courbe gracieuse, ornée à l'extérieur de crochets rudimentaires, porte à son centre formé d'un cercle plein à six lobes deux figures « enlevées » autrement dit en demi-relief. D'un côté, Dieu le père avec toute la barbe, assis et portant une couronne fleuronnée ; la main droite, levée à la hauteur du menton, fait le geste de bénédiction, deux doigts étendus et le pouce détaché de la main ; la main gauche maintient droit sur le genou avancé un livre. De l'autre côté (4), la Vierge couronnée est assise, tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche ; la main droite levée

(1) Il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici une note que m'a remise M. Herluison, l'érudit et zélé conservateur des Musées historiques d'Orléans, témoin de l'événement : « Dans la matinée du jeudi 29 décembre 1889, vers les onze heures, MM. l'abbé Roger et Herluison virent aux mains des ouvriers un crâne qu'ils venaient d'extraire d'un tombeau de pierre. Ils prièrent ces derniers de remettre le couvercle de la cuve pour que la reconnaissance fût faite par qui de droit. M. l'abbé Roger prévint M. l'archiprêtre ; M. Herluison, Mgr Desnoyers et M. Louis Jarry.

Le même jour, à une heure, étaient réunis dans la fouille Sa Grandeur Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; MM. les abbés Laroche et Hautin, vicaires généraux ; Branchereau, Despierres, Desnoyers, Roger, Delahaye ; MM. Jarry et Herluison. Le contenu de la cuve fut porté à la sacristie et les cendres triées avec soin.

Le 12 février 1890, à 10 heures du matin, furent descendus dans le sous-sol, à la place qu'ils occupaient autrefois, les restes de Guillaume de Boësses et de Ferry de Lorraine, contenus dans une petite boîte en chêne. Étaient présents M. l'archiprêtre de la cathédrale, M. l'abbé Roger, M. Herluison et quelques ouvriers ».

(2) Ces différents objets sont déposés à la salle Orléanaise du Musée de Jeanne d'Arc.

(3) 0,14 de large. Diamètre au nœud : 0,007 ; à la base 0,032.

(4) Pub. dans les *Promenades pittoresques dans le Loiret*, p. 211.



GROSSE DE L'ÉVÊQUE GUILLAUME DE BOESSES.

Hist. Ind. Nat.







Phot. Pubrent.

ÉPITAPHE DE L'ÉVÊQUE GUILLAUME DE BOESSES.

porte un fruit. Au long de la douille sont appliqués trois reptiles dont les queues se recourbent et forment anneau à la partie inférieure du nœud. Ce dernier se compose de deux hémisphères aplaties et rehaussées de trois dragons entrelacés de telle sorte que la tête de chacun passe dans l'enroulement de la queue du précédent dont il serre l'extrémité dans sa gueule.

L'inscription est sur une plaque de plomb épaisse de 2 à 3 millimètres et qui mesure  $0,16 \times 0,17$  ; les caractères, soigneusement gravés, présentent le mélange de capitales romaines et d'onciales habituel à cette époque. Elle est ainsi disposée :

H I C : J A C E T      (*Aurevers, de la même main :*)  
G U I L L E R M U S      terció kl. septembr.  
D E : B U X I I S : E P C  
A U R E L : O B I I T  
A N N O : D N I : M ° C C °  
L V I I I ° . t c i o k l s e p t e

*Hic jacet Guillermus de Buxiis episcopus Aurelianensis. Obiit anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, terció kalendas septembris.*

Cette date du 30 août 1258 rectifie légèrement les données actuelles (1).



L'anneau est un cercle d'or très simple, mesurant 0,022 de diamètre extérieur ; le chaton rectangulaire ( $0,018 \times 0,012$ ), de même métal, est formé d'une platine dénuée de tout ornement, qui encadre un saphir plat et biseauté de  $0,005 \times 0,009$  retenu par quatre simples griffes d'or en relief.

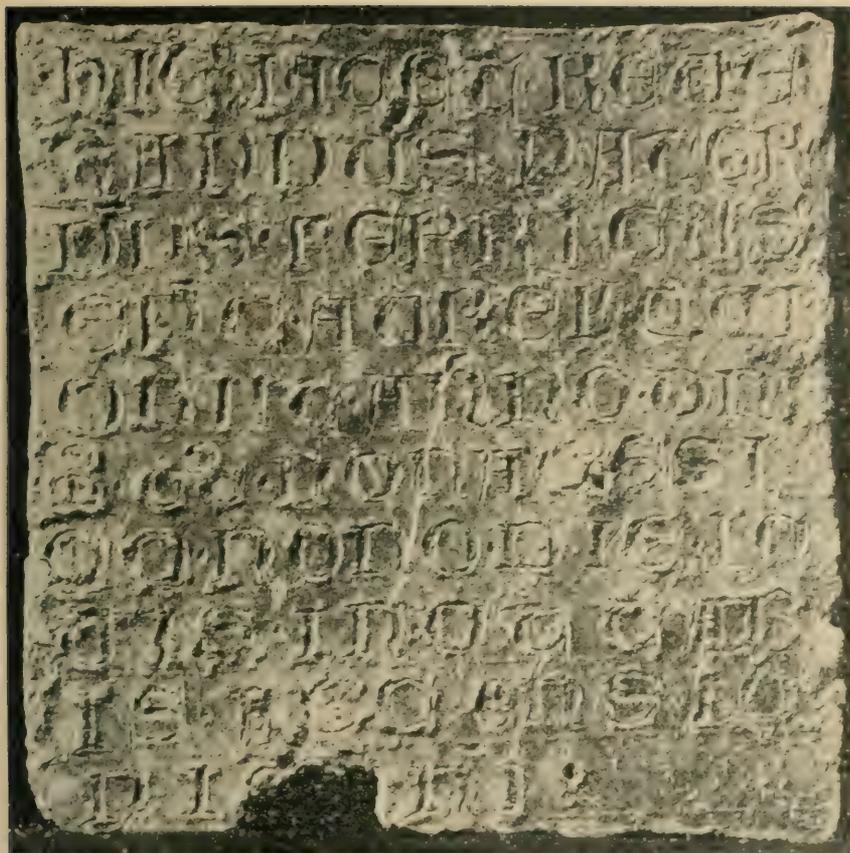
(1) L'abbé Dubois (Bibl. d'Orléans, ms. 596, p. 43) dit le 4 des calendes, d'après le Nécrologe de Sainte-Croix. C'est une légère divergence.

Les autres objets sont sans intérêt ou très détériorés, si l'on en excepte un médaillon de broderie qui ornait évidemment le dessus d'un gant épiscopal. Ce médaillon rond, de 0,05 de diamètre, représente dans le champ (0,0275) l'Agneau. La tête, auréolée du nimbe crucifère, est tournée en arrière ; un pied de devant levé supporte le panonceau. Un cercle de 0,011 environ porte, en caractères gothiques, la légende ✠ AGNU (*sic*) DEI. De cette broderie, toute couleur a disparu. Les galons qui étaient cousus sur les chasubles des deux évêques sont rehaussés de fils d'or et d'argent, de griffons affrontés, de treillis losangés. On recueille également un débris de gant et de chaussure. Mais auquel de nos évêques appartenaient ces débris, il est impossible de le déterminer désormais.

En effet, la tombe de l'évêque Guillaume n'était pas seule. Tout près d'elle, un sarcophage presque semblable de 1<sup>m</sup>88 de longueur, s'était déversé sous le poids des matériaux de démolition qui recouvraient les deux sépultures. Près de lui, par terre, quelques ossements, des débris de crosse en bois, de broderies, le nœud d'un calice d'étain, et une plaque de plomb de 0,165×0,175, dont les caractères, où la capitale romaine se fait rare, sont intéressants à comparer à l'autre monument épigraphique, plus âgé de quarante ans. En voici la disposition :

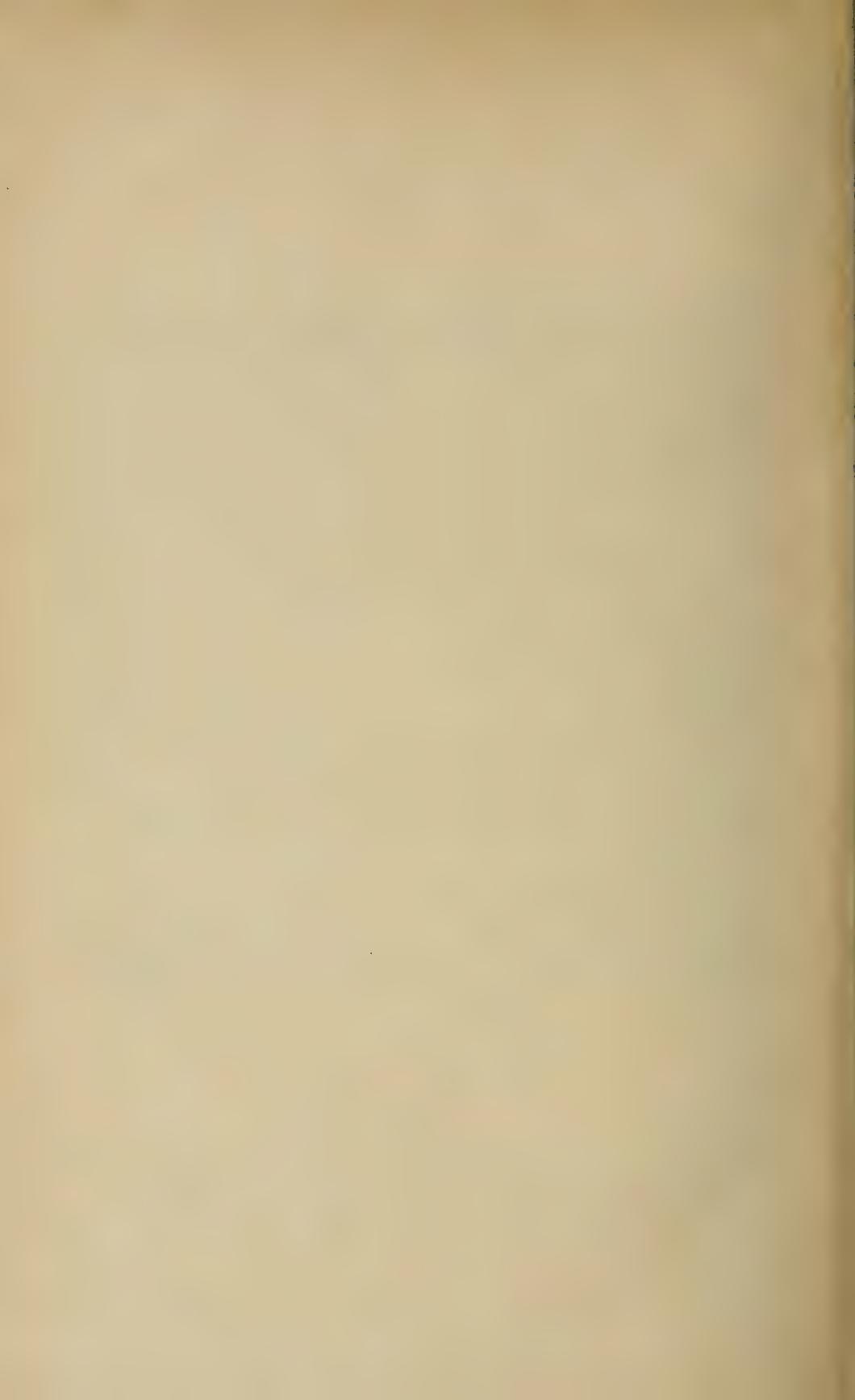
. HIC . JACET . REVE  
RANDUS . PATER  
DNS . FERRICUS  
EPC . AUREL . QUI  
OBIIT . ANNO . DNI  
M° . CC° . NONAGESI  
MO . NONO . DIE . IO  
VIS . IN . OTTAB  
IS . ASCENSIO  
NIS . DNI

*Hic jacet reverendus pater dominus Ferricus, episcopus Aurelianensis, qui obiit anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo nono, die Jovis in octabis Ascensionis Domini.*



Phot. Del. 011

ÉPITAPHE DE L'ÉVÊQUE FERRY DE LORRAINE



Le jeudi octave de l'Ascension était, en 1299, le 9 juin.

Voilà donc, en pleine cathédrale d'Orléans, la sépulture de Ferry de Lorraine, enterré, dit dom Calmet dans son *Histoire de Lorraine* (1), à l'abbaye de Beaupré, au diocèse de Toul!

Fils de Ferry III, duc de Lorraine, Ferry avait été sacré évêque d'Orléans en 1296, à la place de Pierre de Mornay, transféré au siège d'Auxerre. La brièveté de son épiscopat ne lui permit pas de se signaler. Quelques actes d'un intérêt purement local portent son nom.

Tout autre fut Guillaume de Boësses (2). Prévôt de l'église de Reims (3), son élection au siège d'Orléans fut très mouvementée (4). Il succédait à Philippe Berruyer, transféré à l'archevêché de Bourges depuis plus d'un an. Son sacre eut lieu en 1238. On a dit qu'il était conseiller de saint Louis; la chose est possible, mais on n'en a pas de preuve certaine. Du moins, la confiance du roi lui fut acquise. Il avait pris la

(1) T. II, col. 346. — Dom Calmet place la mort au 4 juin.

J'ai cherché à savoir sur quelles données dom Calmet avait fondé son affirmation. Le bibliothécaire de la ville de Toul me répond : « Je regrette de ne pouvoir vous donner le renseignement que vous me demandez. Ni la bibliothèque, ni les archives ne parlent de cet évêque, et nous ne possédons absolument rien sur l'abbaye de Beaupré. »

(2) Le nom de *Bussy* ou *Bussi*, adopté par Lemaire et tous les historiens, paraît inacceptable philologiquement. *Buciis* ou *Bussis* donne *Boisses*, qui était le nom ancien de la commune actuelle de Boësses (Loiret, arr. Pithiviers, canton de Puiseaux). M. Devaux l'a suffisamment prouvé, à mon avis, dans les *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais*, 1890.

(3) Il n'y a aucune raison de mettre en doute cette affirmation de la bulle de Grégoire IX. Sans doute, Guillaume ne figure pas sur la liste des prévôts de Reims; mais cette liste a une lacune à cette époque même. En tout cas, la présence de Guillaume est certaine au chapitre de Reims, car il lui légua 100 livres parisis et y fonda son anniversaire le 29 juillet. (Warin, Arch. législ. 2<sup>e</sup> partie. Statuts. 1<sup>er</sup> vol. p. 10). Un chanoine nommé « magister Willelmus » en fait partie en 1222. (Warin, Arch. adm. t. I, p. 685). M. Guissard (*Mém. de la Soc. Archéol. de l'Orléanais*, t. XXV, p. 585), remarque que Guillaume institua en l'église d'Orléans, comme fête double, la fête de saint Nicaise, archevêque de Reims.

(4) M. Guissard en a donné un curieux récit d'après la bulle de Grégoire IX, publiée dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXI, 2<sup>e</sup> partie, pp. 240-247 (*Mém. de la Soc. Archéol. de l'Orléanais*, t. XXV, pp. 572 et suivantes).

croix, en 1245 (1), comme l'a rappelé notre sergent orléanais Guillaume Guiart (2) :

Après iceux l'ont receue  
Les evesques, que nous loon,  
D'Orliens, de Biauvez, de Loon.

En avril 1248, il assiste à la consécration de la Sainte Chapelle du Palais (3).

Le 10 mai 1251, il est à Avignon avec les comtes de Poitou et d'Anjou qui reçoivent la soumission de la ville (4).

Le pape lui adresse la constitution du 21 mai 1253 pour la défense de l'autorité de l'évêque de Paris contre les empiètements des seigneurs laïques (5).

Très mêlé par le pape à la lutte entre l'Université de Paris et les Jacobins, il reçoit de la confiance du roi, à la fin de sa vie, un rôle important dans la délicate répartition, entre les débiteurs pressurés, des sommes issues de la vente des biens des usuriers (6).

Dans son diocèse, il fut un arbitre éminent entre les intérêts divergents. Il mourut le 30 août 1258.

Outre les deux tombes, deux objets intéressants ont été retrouvés non loin d'elles : une mosaïque et un tambour de colonne.

La mosaïque (7), de fond rouge-brun, avec dessins blancs et noirs, était en bon état et, de loin, la légende en paraissait facilement lisible. Elle était engagée sous l'emmarchement qui précédait les trois marches de l'autel provisoire, mais, suivant les regrettables errements de ces travaux, elle fut soulevée sans précaution et désassemblée avant qu'on

(1) Le Nain de Tillemont. (Soc. de l'Hist. de France), t. III, p. 87.

(2) Ed. Buchon (Paris, 1828, in-8°), t. II, p. 26, vers 660 662. C'est à lui que le maître des Templiers, le 4 octobre 1256, envoie les nouvelles d'Orient. M. Molinier corrige en 1256 la date de 1243 donnée par Le Nain.

(3) Teulet. *Layettes du Trésor des chartes*, n° 3632.

(4) Le Nain de Tillemont, t. III, p. 425.

(5) *Ibid.*, p. 126.

(6) *Ibid.* t. VI, p. 168.

(7) Trouvée le 23 janvier. On a cherché à en reconstituer un morceau peu important, que conserve la salle lapidaire de notre musée archéologique (n° 205).

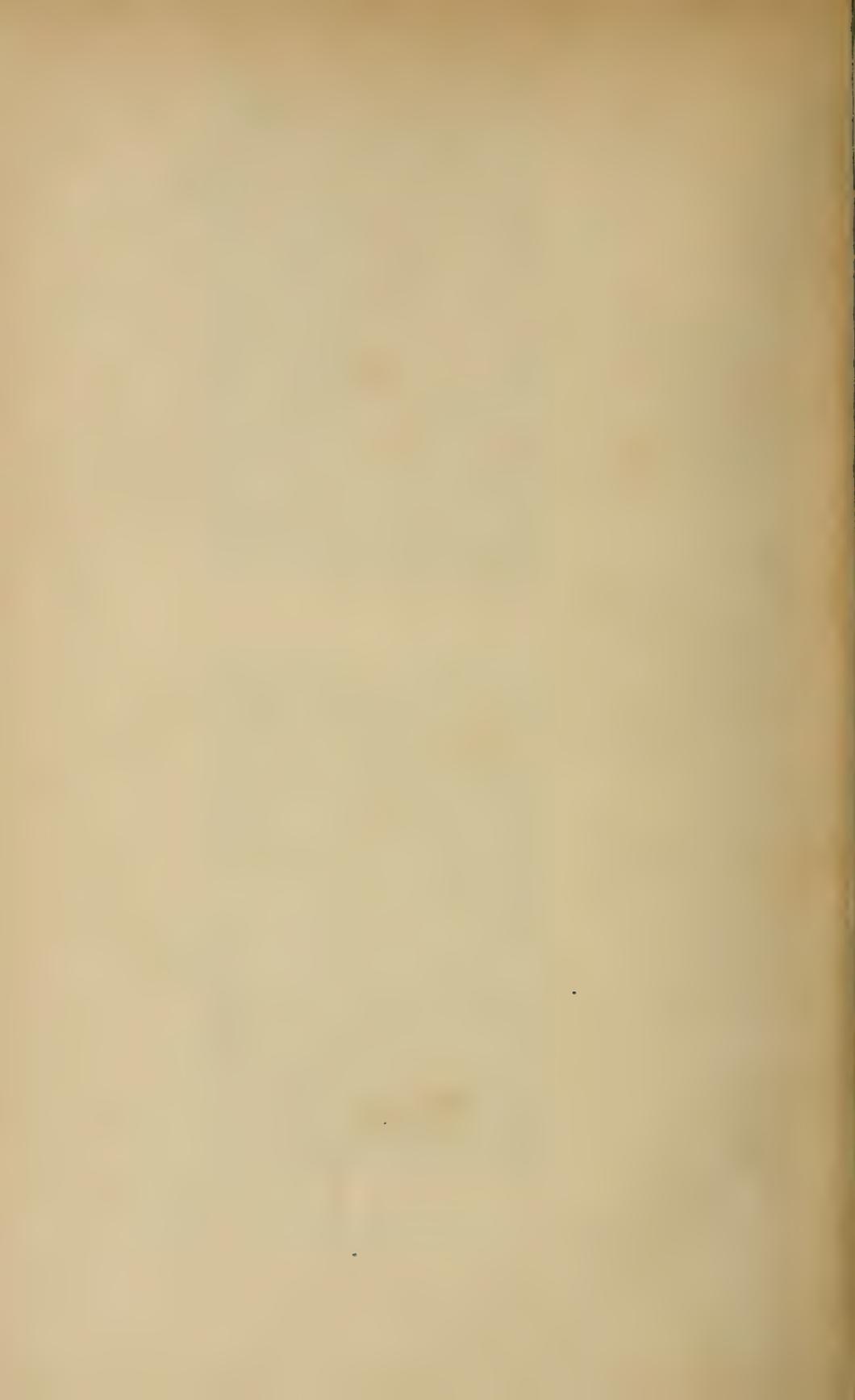


SCEAU DE GUILLAUME DE BOESSES  
EVÊQUE D'ORLÉANS (1238-1258)

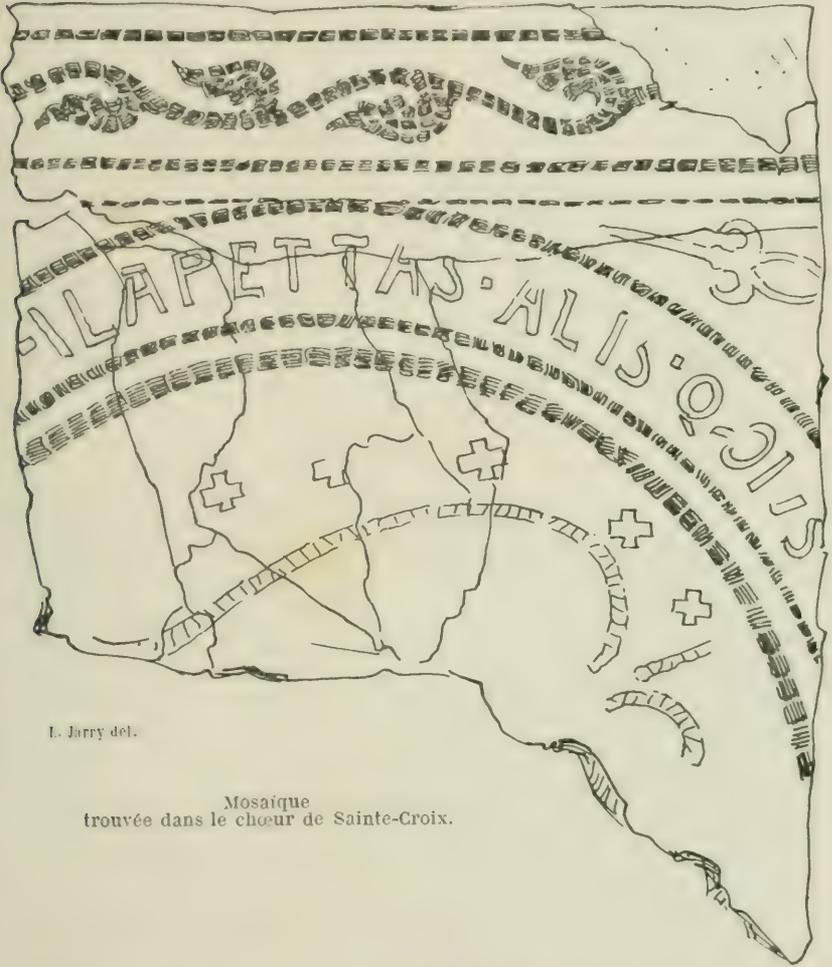


Phot. Durand.

SCEAU DE FERRY DE LORRAINE  
EVÊQUE D'ORLÉANS (1296-1299)



pût copier la légende. D'après les morceaux, il fut possible de calculer que cette mosaïque se composait d'un cercle de 1 m. 69 de diamètre, y compris la légende, large de 0 m. 11, inscrit dans un carré large de 0 m. 25 ; ce carré formé



Mosaïque  
trouvée dans le chœur de Sainte-Croix.

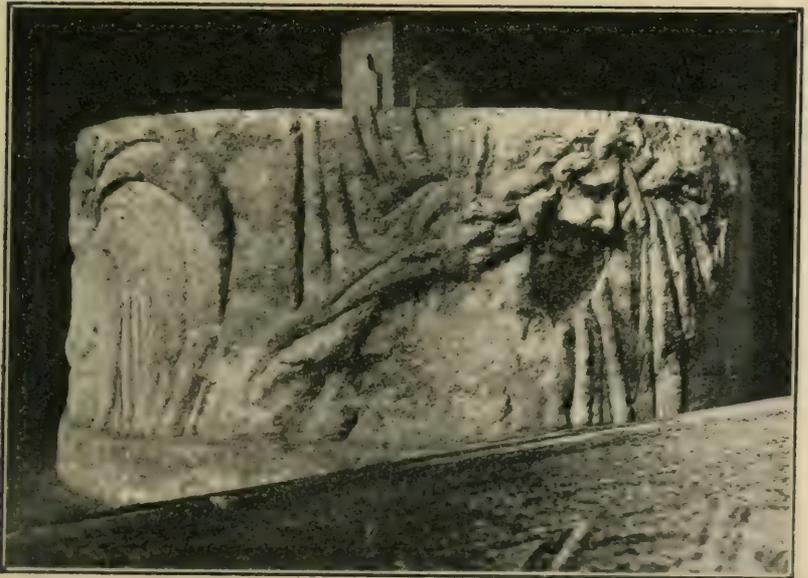
de deux lignes rouges distantes l'une de l'autre de 0 m. 18, qui encadraient un rinceau de feuilles alternées. Le tout mesurait 2 m. 20 de côté, soit 4 m. 84 décim. carrés de surface. Des croix grecques de petite dimension pouvaient seules se distinguer dans le champ.

On sait que l'usage de la mosaïque dans les églises se continua jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, car celle de Saint-Symphorien de Reims était datée de 1209. Les mosaïques de Moissac, de Cruas et de Saint-Remi de Reims remontent au XI<sup>e</sup> siècle et celles de l'église d'Ainay, à Lyon, de Saint-Omer, de Ganagobie (Basses Alpes), de Lescar (Basses Pyrénées) et de Saint-Denis sont des œuvres de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Bien que la mosaïque de Sainte-Croix d'Orléans fût enfouie sous le dallage de la cathédrale romane, je serais plutôt porté à l'attribuer au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle qu'à la période carolingienne, car la forme du premier A n'indique pas une époque très reculée. Les petites croix prouvent que cette mosaïque était destinée à un édifice religieux.

Quant au tambour de colonne, haut de 0 m. 56, épais de 0 m. 12, et de 1 m. 09 de diamètre, il fut trouvé bien avant les tombeaux des évêques, dans l'axe de l'église actuelle, à 0 m. 50 en avant de l'arc qui supportait le jubé, et à la plus grande profondeur des fouilles. Il fut très endommagé par une imprudence dans le transport. Ce morceau, à n'en pas douter, est un fragment d'une énorme colonne antique, utilisé comme cuve baptismale, sans doute, dans la basilique de saint Euverte ou de saint Aignan. On y distingue, au milieu d'immenses draperies, trois personnages de grandeur naturelle : une femme nue et dont la chevelure est relevée au sommet de la tête, un homme tournant le dos à cette femme, et, au côté opposé, un autre homme qui paraît regarder curieusement du côté du premier personnage. Les trois corps sont arrêtés à la ceinture sur le fragment retrouvé. Ce morceau est conservé à la salle lapidaire du musée archéologique d'Orléans. Peut-être faut-il voir dans ce tambour de colonne une nouvelle partie du monument antique auquel appartenait la frise colossale dont le musée archéologique possède une encoignure, provenant des environs de la porte Parisie (2) ?

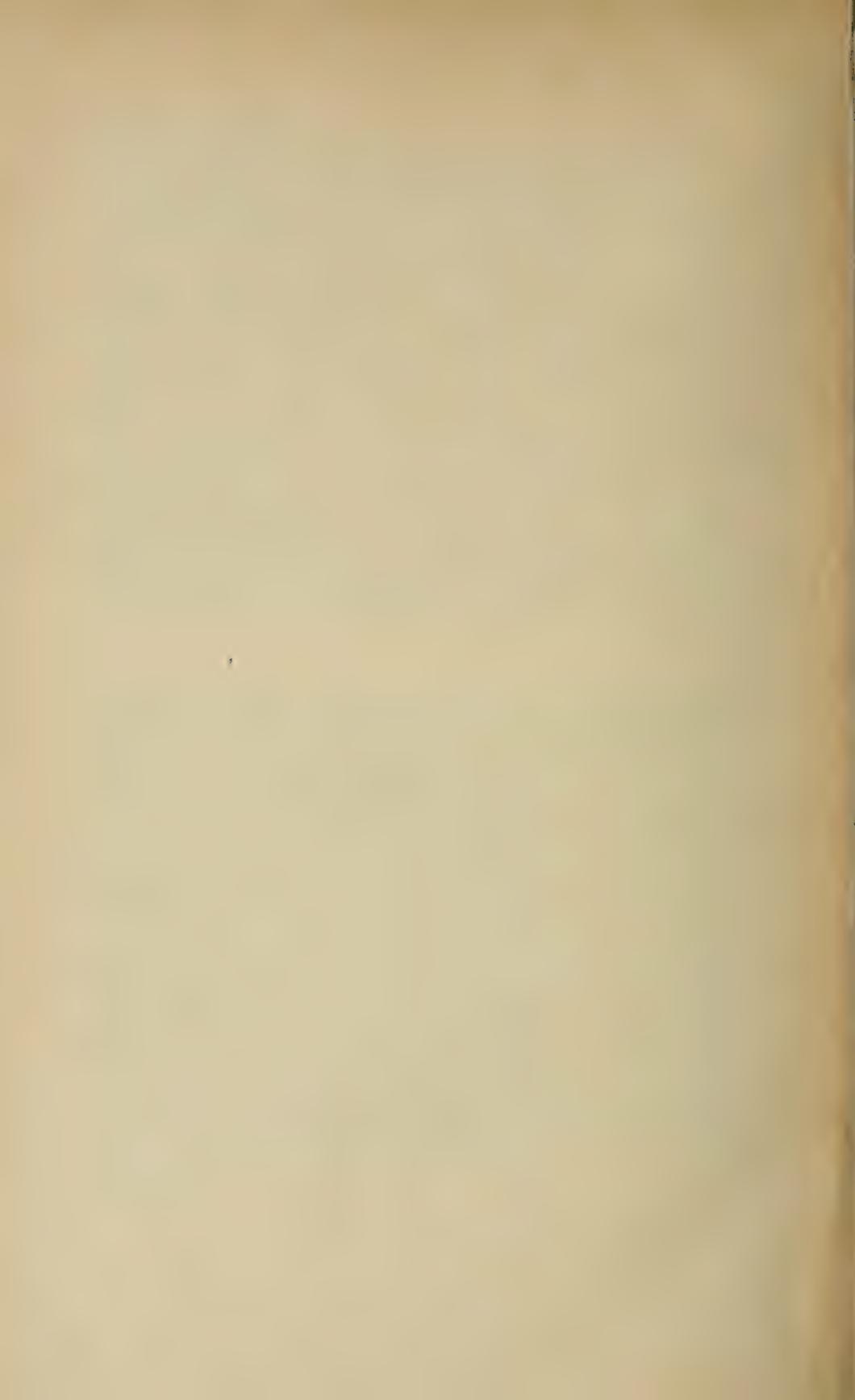
(1) Musée archéologique Salle lapidaire, n<sup>o</sup> 268.

(2) *Mémoires de la Soc. archéologique de l'Orléanais*, t. IX. Atlas, pl. XVI.



Phot. Dubreuil.

TAMBOUR DE COLONNE ROMAINE  
TROUVÉ DANS LE CHŒUR DE SAINT-ÉTIENNE



## La date des anciens piliers et le plan primitif de la cathédrale

Avant d'expliquer comment on peut restituer le plan primitif de la cathédrale romane d'Orléans, il faut essayer de dater les piliers conservés dans la cave du calorifère. Les caractères archéologiques qui les distinguent sont l'emploi de pierres de faible lit, notamment dans la pile M, l'épaisseur des joints et la présence des briques intercalées dans la maçonnerie de champ ou à plat. L'appareil allongé était en usage à l'époque carlovingienne et les joints épais se rencontrent dans les constructions antérieures au XII<sup>e</sup> siècle. L'emploi de la brique est également une présomption en faveur d'une date reculée, mais il faut établir une distinction entre les deux façons de la mettre en œuvre. Les cordons de briques qui se rencontrent dans les monuments gallo-romains persistèrent jusqu'au second quart du XI<sup>e</sup> siècle, concurremment avec l'usage de faire alterner dans les archivoltes de minces claveaux de pierre et des briques. C'est sous cette forme qu'on voit apparaître la brique dans les églises de la Basse-OEuvre de Beauvais et de la Couture du Mans, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, dans l'église de Saint-Martin d'Angers, rebâtie par Foulques Nerra, vers 1020 (1) et dans deux fenêtres primitives de la crypte de la cathédrale de Chartres, construite par Fulbert entre 1020 et 1024 (2). La cathédrale romane d'Orléans présentait peut-être le même mode de construction, mais il est impossible de s'en rendre compte aujourd'hui.

Les piliers cruciformes du transept de Sainte-Croix offrent une particularité beaucoup plus rare, ce sont les briques posées de champ ou à plat entre les assises. J'en connais d'autres exemples, notamment dans les deux piles carrées de la plus ancienne crypte de la cathédrale de Chartres, connue

(1) Hiret. *Antiquitez d'Anjou*, p. 177.

(2) René Merlet et l'abbé Clerval. *Un manuscrit chartrain du XI<sup>e</sup> siècle*, p. 83.

sous le nom de caveau Saint-Lubin, qui doit être une œuvre du ix<sup>e</sup> ou du x<sup>e</sup> siècle et dans certaines parties extérieures de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin, près d'Orléans. A Suèvres, près de Blois, les piles cruciformes à doubles ressauts qui se trouvent sous le clocher de la chapelle Saint-Lubin présentent également de larges briques intercalées dans les joints verticaux. Bien que leur véritable date soit inconnue, les archéologues sont d'accord aujourd'hui pour les attribuer à l'époque carlovingienne. Il faut signaler un dernier souvenir de ce procédé de construction dans la façade de l'église de Triguères (Loiret) où les briques sont remplacées par de minces dalles de pierres et dans le soubassement du clocher sud de Notre-Dame-de Chartres où l'on voit quelques briques de champ sur la face méridionale.

A Saint-Philbert de Grandlieu, un cordon de deux briques sépare chaque lit de pierres dans les piles cruciformes de la nef, comme au carré du transept de Saint-Martin d'Angers dont les piles d'angle présentent quatre rangs de briques alternant avec des assises. Dans les clochers romans de Triguères et de Courtenay (Loiret), des pierres plates superposées jouent le même rôle que des briques pour remplir les encoches formées par les pierres de taille. Il est donc impossible de faire remonter les anciennes piles de la cathédrale d'Orléans au vii<sup>e</sup> siècle, comme le croyait M. Dusserre. D'ailleurs les piles cruciformes étaient inconnues à cette époque. En outre, Raoul Glaber a soin de spécifier qu'on fit des sondages avant d'établir les fondations de la cathédrale d'Orléans après l'incendie de 989 (1). Il faut donc admettre que le feu avait détruit de fond en comble l'édifice antérieur.

C'est à Orléans qu'on peut faire la comparaison la plus instructive, en remarquant que les piles primitives de la cathédrale et celles qui se trouvent entre le martyrium et le chevet de la crypte de Saint-Aignan sont construites avec les mêmes matériaux : leur appareil renferme également des

(1) « Dum cementarii fundamina basilice locaturi soliditatem perscrutarentur ipsius telluris ». *Historiæ*, lib. II, cap. 5. Edition Prou, p. 36.

briques intermédiaires et leurs gros joints sont identiques (1). Il faut donc nécessairement les attribuer à la même époque. La date de la crypte de Saint-Aignan a fait l'objet de nombreuses controverses entre les archéologues. Les uns, comme M. Léon Maitre (2), en font remonter certaines parties au v<sup>e</sup> ou au vi<sup>e</sup> siècle ; les autres, comme M. l'abbé Crosnier (3), ne la croient pas antérieure au règne du roi Robert qui vint assister à la dédicace solennelle de l'église le 11 juin 1029 (4). Entre ces deux opinions extrêmes se place celle de M. Alfred Ramé qui a fait justement observer que cette crypte n'est pas homogène ; mais il attribue la confession, les piles carrées et les chapelles rayonnantes au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, en réduisant l'œuvre de l'architecte du xi<sup>e</sup> siècle au renforcement des piliers et de la voûte du déambulatoire (5).

Une nouvelle discussion sur l'âge de cette crypte sortirait du cadre de notre article, mais, à mon avis, les murs en petit appareil qui sont visibles dans les deux couloirs des escaliers latéraux et qui ne se raccordent pas avec les maçonneries supérieures peuvent seuls remonter à une époque antérieure au ix<sup>e</sup> siècle. La confession faisait partie de la crypte carolingienne avec les colonnes et les chapiteaux (6) engagés dans son mur extérieur en appareil allongé, dont les lits varient entre huit ou dix centimètres d'épaisseur. D'ailleurs l'existence du martyrium avant 1029 est prouvée par le fait que le roi Robert voulait en faire sortir le corps de saint

(1) Dans le martyrium de la crypte de Saint-Avit, on voit aussi des briques entre quelques assises du mur de fond.

(2) *Les cryptes mérovingiennes d'Orléans* dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XXVIII, 1902, p. 413.

(3) *Bulletin monumental*, t. XXII, 1856, p. 138.

(4) Helgaud. *Vita Roberti regis* dans les *Historiens de la France*, t. X, p. 110.

(5) *Dissertation sur quelques édifices d'Orléans présumés carlovingiens* dans le *Bulletin monumental*, t. XXVI, 1860, p. 50.

(6) M. Léon MAITRE fait observer que les chapiteaux de la crypte de Saint-Aignan sont plus grossiers que ceux des cryptes de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Eutrope de Saintes. Il ne faut pas s'en étonner, car ces cryptes ne sont pas antérieures au xii<sup>e</sup> siècle.

Aignan, suivant le témoignage d'Helgaud (1). Les grosses piles carrées qui se trouvent aux deux bouts de la partie centrale et qui renferment des briques entre leurs assises présentent un appareil tout différent : elles doivent être antérieures au xi<sup>e</sup> siècle, comme les petits piliers bâtis sur le même alignement. Avant la reconstruction de l'église haute, consacrée en 1029, on entoura le chevet d'un déambulatoire (2) et de cinq chapelles rayonnantes, en noyant les piles de l'hémicycle dans des massifs cruciformes dont la maçonnerie ressemble à celle des piliers remaniés dans l'ancien croisillon nord de la cathédrale. Il faut en conclure que l'emploi des briques entre les joints verticaux persista jusqu'au second quart du xi<sup>e</sup> siècle.

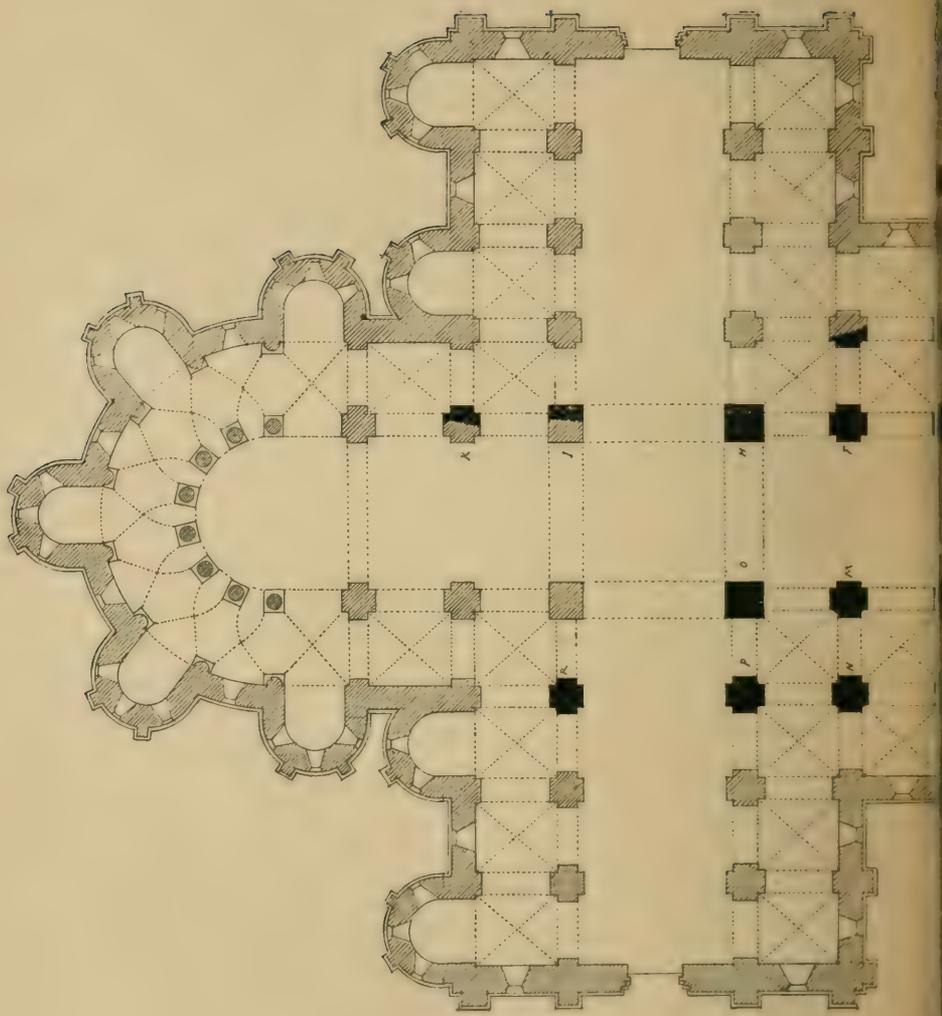
Ces observations permettent de faire remonter les piliers découverts sous le transept de la cathédrale d'Orléans à l'époque où l'évêque Arnoul entreprit de rebâtir la basilique de Sainte-Croix après le grand incendie de 989. Les reprises déjà signalées dans plusieurs piliers où les maçonneries primitives sont identiques aux massifs plaqués après coup s'expliqueraient par une restauration faite après l'incendie de 1010, suivant le témoignage de Fulbert, ou par un tassement qui obligea l'architecte à renforcer les anciennes piles du croisillon nord et à en reconstruire quelques-unes sur un autre alignement. Vers 1286, le chœur de la cathédrale romane s'écroula du côté nord et on le remblaya de trois mètres avant d'élever le chevet gothique.

Quelle était la forme de l'édifice rebâti à la fin du x<sup>e</sup> siècle ? Il peut sembler imprudent d'en restituer le plan, que j'ai longuement étudié, de concert avec M. André Ventre, mais les fouilles de 1890 ont au moins permis de constater que la cathédrale romane avait doubles bas-côtés dans la nef et des collatéraux dans les croisillons comme le monument actuel. L'architecte qui traça le plan de la nef et du transept gothiques

(1) « Eum in altiori volens constituere loco, domum Domini super eum in melius construere cœpit ». *Historiens de la France*, t. X, p. 110.

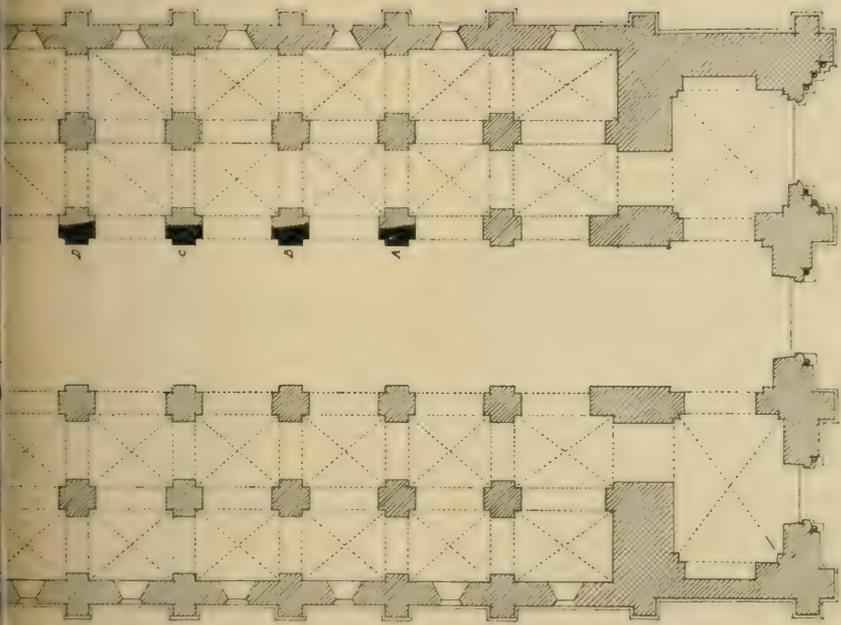
(2) La voûte du déambulatoire fut renforcée à la suite d'un tassement, comme on peut le voir près de l'absidiole du nord, mais il est impossible de préciser la date de ce travail.





Restoration

5m



A. Vœuvre del.

CATHÉDRALE DE SAINTE-CROIX

Restitution du plan au XII<sup>e</sup> siècle.

B. Lefèvre-Pontalis, rest.



ne fit donc que reproduire une disposition bien plus ancienne, comme à Saint-Martin de Tours où le déambulatoire du x<sup>e</sup> siècle fut remplacé par un rond-point plus développé au xiii<sup>e</sup> siècle.

L'emplacement de la façade et de ses deux tours est indiqué sur le plan de 1723 et l'ouverture des anciennes travées est connue par l'écartement des six piles découvertes par M. Dusserre. La nef primitive, qui n'était pas voûtée, renfermait donc huit arcades de chaque côté. Son axe oblique, par rapport à celui de la nef actuelle qui mesure onze mètres de largeur, s'incline vers le sud-est et se trouve reporté du côté nord. Il en résulte que les anciennes piles méridionales ont été découvertes en avant des piliers actuels à une distance qui varie entre 1 m. 50 et 2 m. 50, tandis qu'au nord elles se trouvent entre les piles du xvi<sup>e</sup> siècle.

La nef actuelle a 10 m. 90 de largeur et les murs des collatéraux sont séparés par une distance de 40 m. 50, mais la nef romane ne mesurait que 6 m. 75 de largeur et 25 m. 20 entre les murs des doubles bas-côtés. Leur existence se démontre par l'amorce de la pile G et par le pilier cruciforme N, complètement isolé, qui serait remplacé par un pilastre engagé dans l'angle d'un mur si la nef avait été flanquée de simples collatéraux. En outre, la longueur de la façade qui mesure 24 m. 80 sur le plan de 1723 confirme cette particularité, car les deux tours feraient une forte saillie sur les murs extérieurs si les bas-côtés n'étaient pas doubles. J'ai rétabli des voûtes d'arêtes sur les collatéraux en les séparant par des doubleaux intermédiaires, comme entre les piles qui se trouvent en bordure du chevet de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans.

La pile cruciforme P, qui se trouve isolée, prouve que le transept était bordé d'un bas-côté occidental large de 3 m. 15. Les piliers du même type, désignés par les lettres R, S, T, dont j'ai rétabli l'alignement primitif, prouvent que les croisillons étaient flanqués d'un bas-côté oriental qui communiquait avec deux absidioles. Cette restitution est d'ailleurs conforme aux données fournies par les dessins de Martellange. Le transept devait donc mesurer dans œuvre 43 m. 50

de longueur et 18 m, 50 de largeur, en y comprenant ses collatéraux.

Le plan du chœur primitif ne peut pas être fondé sur des bases aussi solides. Dans la première hypothèse, on peut arrondir le chevet en hémicycle et terminer les bas-côtés par des absidioles. On obtiendrait ainsi un plan qui apparaît à Germigny-les-Prés, à Saint-Généroux et à Gourgé (Deux-Sèvres) dès le ix<sup>e</sup> siècle et qui se retrouve dans plusieurs églises du xii<sup>e</sup> siècle, comme celles de Lavardin (Loir-et-Cher), de Châteaumeillant, de La Celle-Bruère, de Plaimpied, de Sainte-Oustrille (Cher) et de Saint-Genou (Indre) où les travées droites du chœur communiquent par des arcades avec les bas-côtés. Si j'ai adopté le second système qui consiste à entourer le chœur d'un déambulatoire flanqué de cinq chapelles rayonnantes, comme dans l'abside carolingienne de Saint-Martin de Tours (1) et comme au chevet de la crypte de Saint-Aignan, c'est que ce plan m'a semblé plus en rapport avec l'importance de l'édifice et parce que la pile K, tout à fait isolée, n'est pas l'amorce d'un piédroit de ces longues voûtes en berceau qui précèdent généralement les culs de four des chapelles romanes.

D'ailleurs, l'existence d'un déambulatoire à la fin du x<sup>e</sup> siècle n'est pas une hérésie archéologique. Sur le plan de l'abbaye de Saint-Gall, exécuté vers 820, on voit une galerie dépourvue de chapelles qui contourne l'abside occidentale de l'église (2). Les fouilles faites en 1886 sur l'emplacement du chevet de Saint-Martin de Tours, rebâti au xiii<sup>e</sup> siècle, ont mis au jour les fondations de deux ronds-points plus anciens qui doivent appartenir aux basiliques reconstruites après les invasions normandes et après l'incendie de 997, suivant l'opinion de M. R. de Lasteyrie (3), car il n'adopte pas les théories

(1) CHEVALIER (Mgr). *Les fouilles de Saint-Martin de Tours*, pl. VII. Le chœur de Saint-Martial de Limoges, consacré en 1028 et précédé d'un transept avec bas-côtés, était également entouré de cinq chapelles. Cf. Ch. de LASTEYRIE. *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, pp. 294 et 300.

(2) MABILLON. *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. II, p. 570.

(3) *L'église de Saint-Martin de Tours dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXIV, 1<sup>re</sup> partie, pp. 12 et 13.

de Mgr Chevalier qui voulait en reculer la date au v<sup>e</sup> siècle (1). Le déambulatoire de la crypte de Saint-Philibert de Tournus fut achevé vers 970 (2) et celui de l'église de la Couture au Mans peut se rattacher aux travaux entrepris par l'abbé Gauzbert vers 992 (3). Dans le premier tiers du xi<sup>e</sup> siècle, on peut en citer quatre autres exemples. L'architecte de l'ancienne cathédrale de Clermont avait fait tourner les bas-côtés autour du sanctuaire (4) et, suivant le témoignage du moine Helgaud (5), ce chevet fut le prototype de celui de Saint-Aignan d'Orléans, consacré en 1029. Pendant la même période, l'abbé Bernier faisait bâtir le rond-point de Saint-Philibert de Tournus, consacré en 1019 (6), et Fulbert terminait en 1024 le déambulatoire de la crypte de la cathédrale de Chartres (7).

On pourrait s'étonner davantage de rencontrer dans l'ancienne cathédrale d'Orléans des doubles collatéraux au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, suivant une disposition qui se rencontre au xii<sup>e</sup> siècle à Saint-Hilaire de Poitiers (8), à Saint-Sernin de Toulouse, à La Charité-sur-Loire, à Souvigny et à Saint-Etienne de Gannat (Allier), comme dans l'ancienne église abbatiale de Cluny, commencée en 1089 et consacrée en 1131. Je n'en connais aucun exemple plus ancien, car il est impossible de se prononcer aujourd'hui sur la date de l'église romane de l'abbaye de Ripoll, en Catalogne, reconstruite de 1893

(1) *Les fouilles de Saint-Martin de Tours. Recherches sur les six basiliques successives élevées autour du tombeau de saint Martin*, 1888, in-8°.

(2) JUÉNIN. *Nouvelle histoire de l'abbaye de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, 1733, preuves p. 25.

(3) *Acta pontificum Cenomannensium. Gesta Sigefridi dans les Historiens de la France*, t. X, p. 385.

(4) Cf. VIOLLET-LE-DUC. *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 456, note 1.

(5) « Caput autem ipsius monasterii fecit miro opere in similitudinem monasterii sanctæ Mariæ, matris Domini, et sanctorum Agricole et Vitalis in Claramonte constituti. » *Vita Roberti regis dans les Historiens de la France*, t. X, p. 140.

(6) JUÉNIN. *Nouvelle histoire de l'abbaye de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, 1733, preuves, p. 27.

(7) *Historiens de la France*, t. X. p. 468.

(8) Après avoir longuement étudié cette église, je suis persuadé que ces doubles bas-côtés n'appartenaient pas à la construction primitive du xi<sup>e</sup> siècle.

à 1896 (1), qui présentait le même plan et qui passait pour l'édifice consacré en 1032 (2). Je suis pleinement d'accord avec mon savant confrère, M. Demaison, pour contester l'opinion de Viollet-le-Duc qui restitue les bas-côtés de Saint-Remi de Reims au XI<sup>e</sup> siècle, en les divisant par des piles intermédiaires (3). Voici un passage de la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet :

« C'est de la part de cet architecte une pure hypothèse qui ne repose sur aucune donnée positive. Je ne pense pas qu'il ait jamais prétendu avoir jamais trouvé la trace de ces supports, mais il avait été amené à en supposer l'existence en se faisant une idée fautive de la façon dont les bas-côtés de la nef étaient voûtés. Il croyait que ces collatéraux avaient été primitivement recouverts, comme ceux du transept, d'une voûte en berceau perpendiculaire à l'axe du vaisseau. Or, étant donnée leur largeur, le petit pilier devenait nécessaire pour supporter les arcs doubleaux bandés sous les berceaux parallèles. Avec ce système, un arc doubleau unique aurait eu une trop grande ouverture. On était amené forcément à le diviser en deux arcs soutenus par une pile intermédiaire en formant un bas-côté secondaire plus étroit que le bas-côté principal. Il faut, à mon avis, renoncer à toutes ces conjectures, en admettant que les bas-côtés étaient recouverts à l'origine d'une simple charpente comme les tribunes. Un artiste rémois, M. E. Leblan, qui avait fait des relevés très consciencieux de Saint-Remi, ne donne à la nef que des bas-côtés simples dans son plan de restitution. Il avait même réussi à modifier sur ces points les idées de Viollet-le-Duc. »

Le plus ancien exemple, connu jusqu'ici, d'un transept flanqué de bas côtés se voit à Saint-Remi de Reims dont les croisillons furent commencés par l'abbé Thierry vers 1039 (4).

(1) L'architecte Elias Rogent n'a malheureusement conservé aucun débris des ruines de l'ancien édifice, précédé d'un portail et d'un clocher du XII<sup>e</sup> siècle.

(2) PELLICER Y PAGÈS. *Santa Maria del monasterio de Ripoll. Resena historica*, pièce justificative D, p. 335.

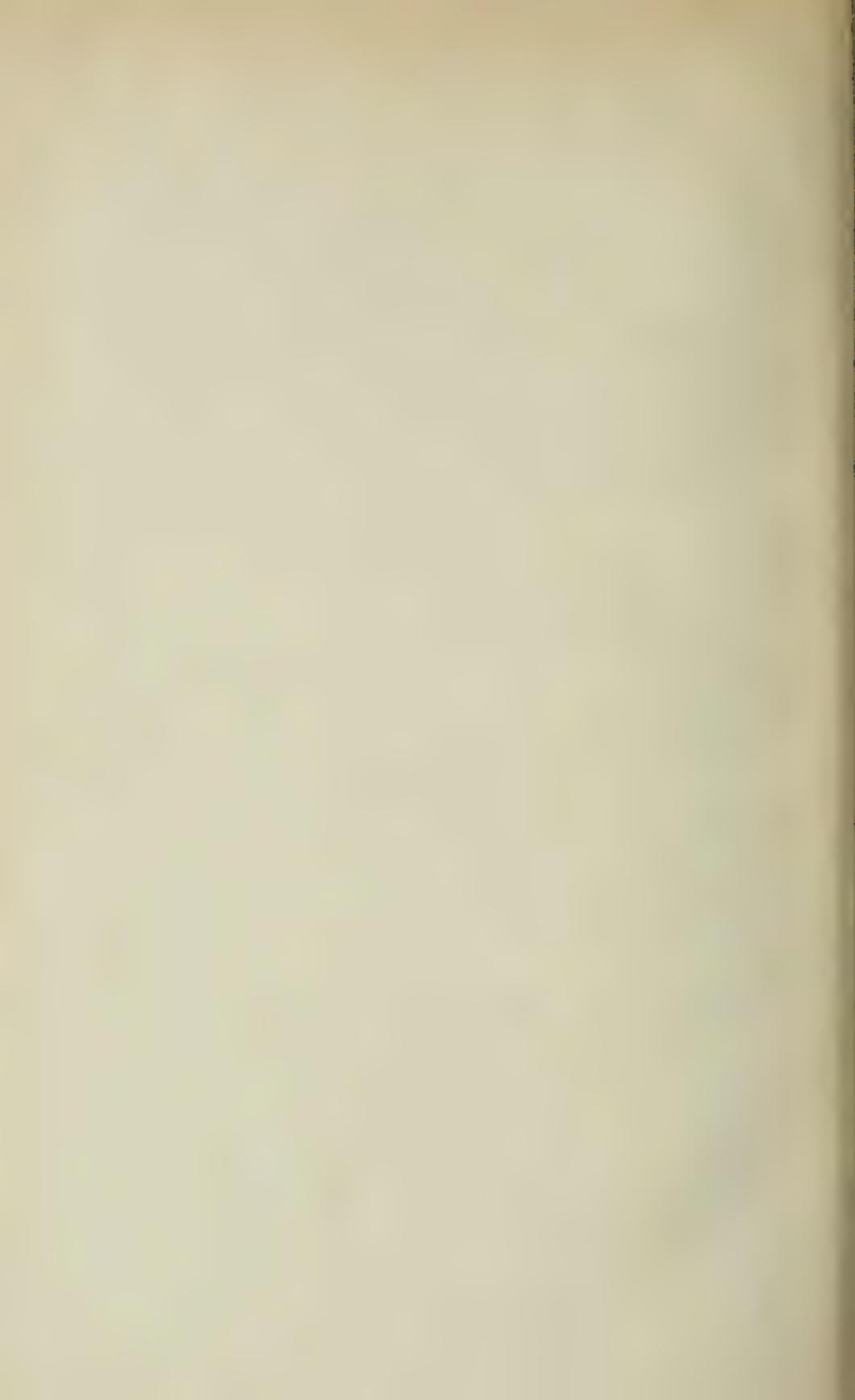
(3) *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 241.

(4) ANSELME. *Itinerarium* dans Mabillon. *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc VI, pars I, p. 714.

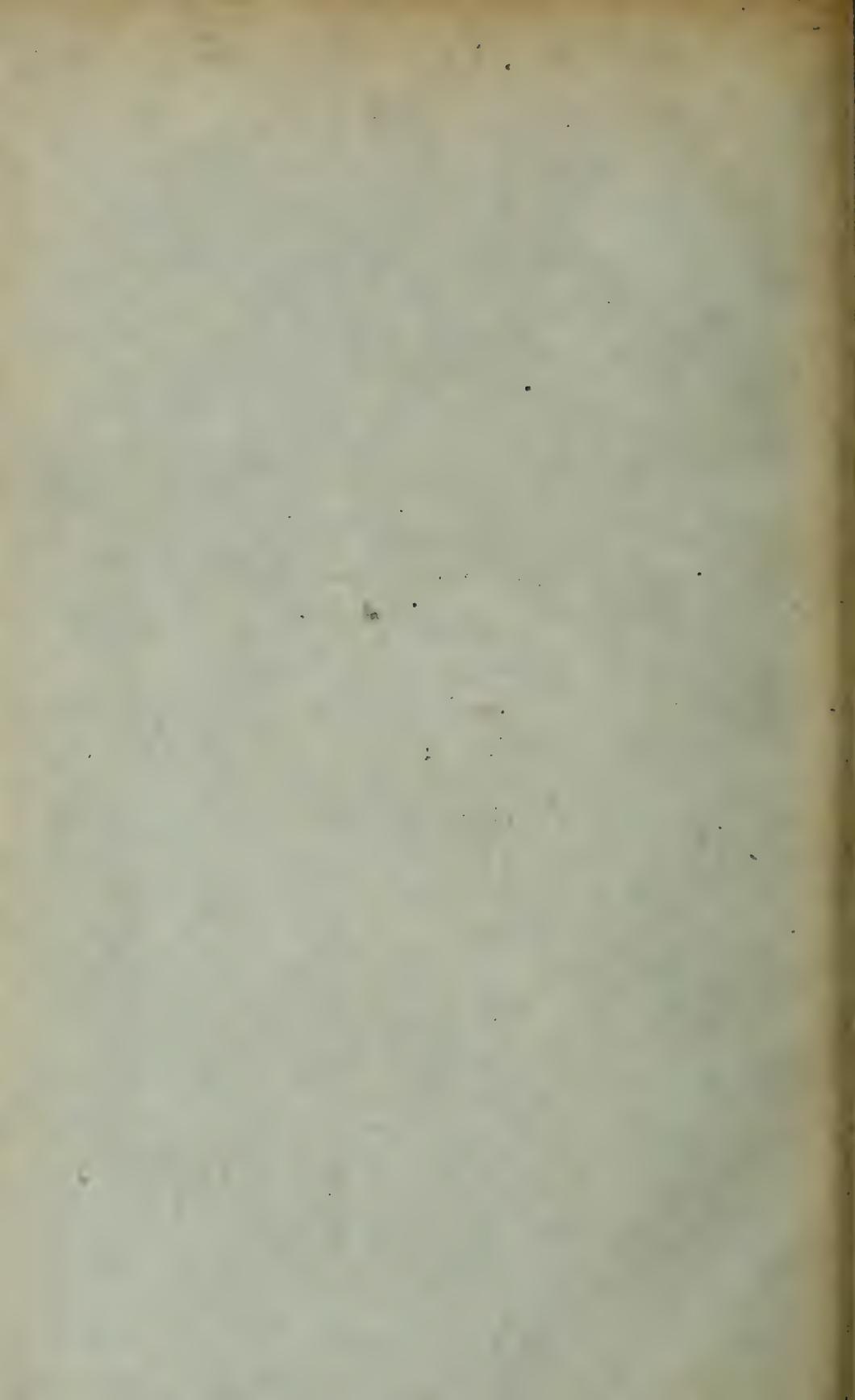
M. Charles de Lasteyrie en a signalé un autre dans l'église de Saint-Martial de Limoges, bâtie au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle et démolie en 1793, dont il a restitué le plan primitif (1), mais il faudra désormais reculer l'origine des transepts conformes à ce type. Je suis persuadé que l'ancienne cathédrale d'Orléans, où les doubles collatéraux et les croisillons flanqués de bas-côtés apparaissent d'une façon si précoce, exerça une très grande influence sur le plan de plusieurs églises romanes de premier ordre, comme Saint-Martial de Limoges, qui donna naissance à son tour aux trois célèbres églises de Saint-Sernin de Toulouse, de Conques en-Rouergue et de Santiago de Compostelle, dont le transept renfermait des bas-côtés, comme à Lillers (Pas de-Calais) et à la cathédrale d'Ely, en Angleterre.

Il nous reste à exprimer un vœu en terminant cet article, c'est que les résultats si intéressants des fouilles de 1889 et de 1890 soient complétés par de nouvelles explorations du sol dans certaines parties de la cathédrale. En creusant quelques trous de sondage, il serait facile de dégager deux piles intermédiaires des bas-côtés et d'étudier la jonction des murs latéraux avec les anciens clochers qui se trouvaient à l'intérieur de l'édifice actuel. En outre, il faudrait ouvrir des tranchées dans le rond-point pour mettre au jour les fondations du chevet primitif et résoudre la question du déambulatoire. Grâce au plan de M. Dusserre, on éviterait les recherches inutiles, et avec quelques nouveaux points de repère l'histoire architecturale de Sainte-Croix d'Orléans serait définitivement éclaircie.

(1) *L'abbaye de Saint Martial de Limoges*, pp. 294 et 300.

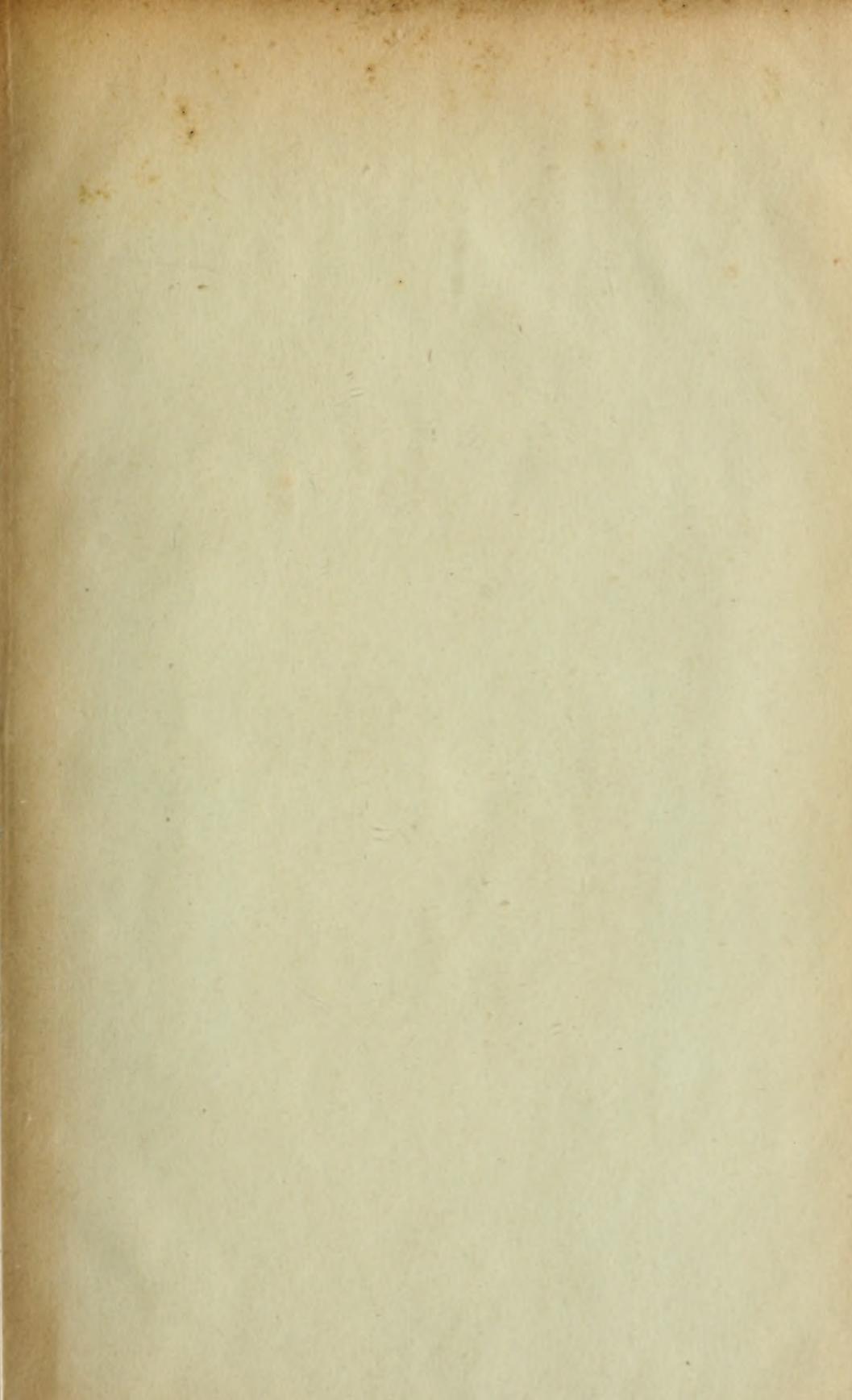


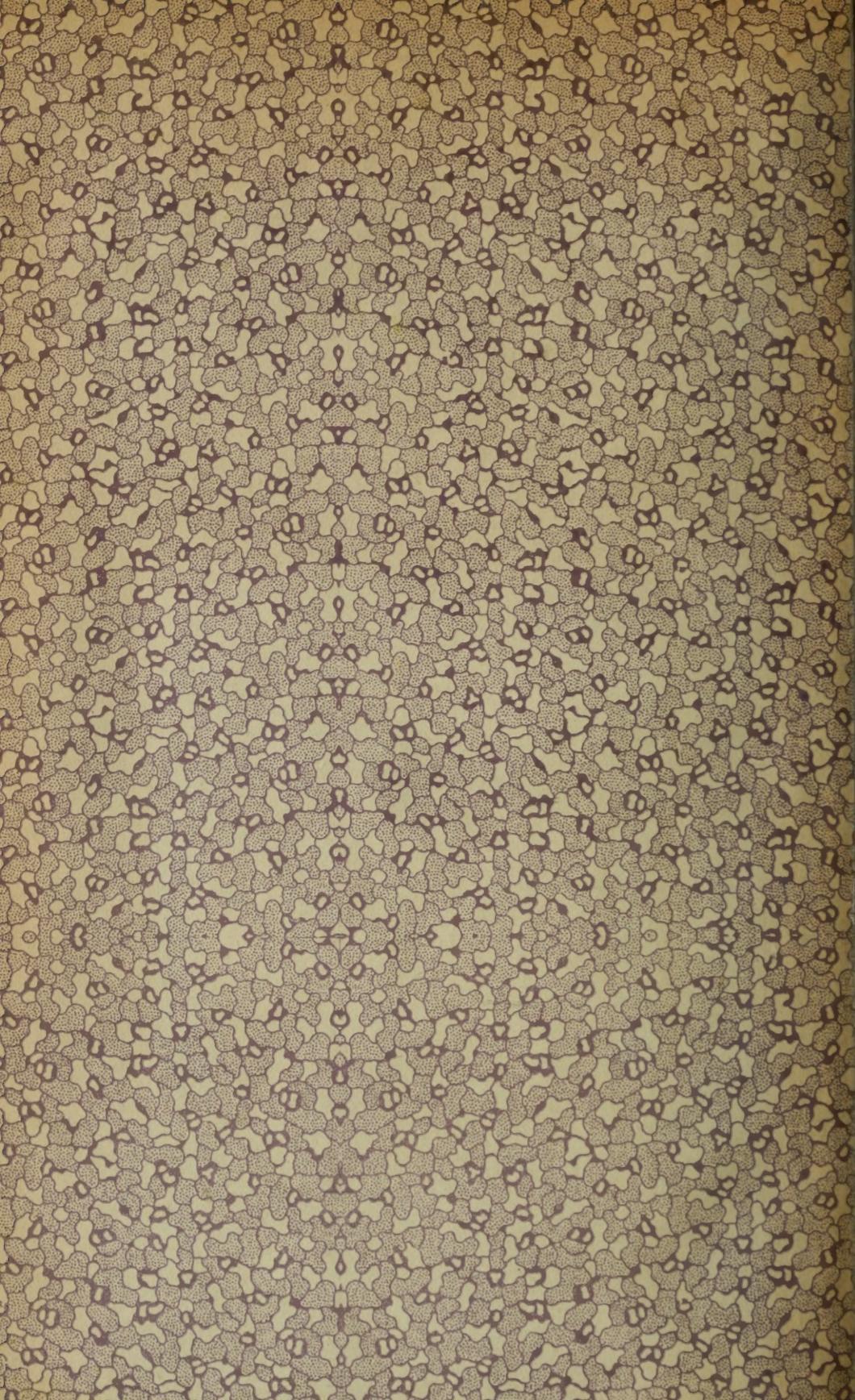












NA  
5551  
.07  
L4

Lefèvre-Pontalis,  
Eugène Amedee,  
1862-1923.  
La cathedrale romane  
d'Orleans :

Whitehill  
IMS

PONTIFICAL INSTITUTE  
OF MEDIAEVAL STUDIES  
59 QUEEN'S PARK  
TORONTO 5, CANADA

